

2025, faire rayonner les couleurs de notre ville



Un village numérique

Le numérique en 3 clics

UN 1^{ER} CLIC SUR VOTRE TÉLÉPHONE

L'application « **Maires et Citoyens** » est une application gratuite téléchargeable que vous ayez un Android ou un iPhone ! Elle vous permet d'être informé de la vie de Lampertheim en direct, de suivre les événements de la commune, recevoir des campagnes, répondre à des sondages de la mairie et de signaler à la mairie des dysfonctionnements ou anomalies sur Lampertheim. ◆



Scanner le QR-Code pour télécharger l'application.



UN 2^{ÈME} CLIC SUR VOTRE ORDINATEUR OU TABLETTE

Le site www.lampertheim.com regroupe toutes les informations sur :

- ▶ L'actualité de notre commune (agenda, revues mensuelles, publications réglementaires...)
- ▶ Les démarches administratives (papiers, citoyenneté, état-civil, urbanisme, social, subventions...)
- ▶ La petite enfance, la jeunesse, les séniors...
- ▶ L'actualité sociale CCAS CIAS, Association VLM...
- ▶ L'histoire de la commune
- ▶ Les associations culturelles et sportives
- ▶ Les commerces et activités de Lampertheim ◆



Tout nouvellement installé, **le panneau numérique** des informations légales est situé proche de l'entrée de la mairie. Accessible gratuitement 24h/24, il permet un accès au site internet de la commune mais également à l'ensemble des informations légales. Son écran tactile, accessible également aux personnes à mobilité réduite, permet en quelques clics une information claire et précise. ◆

UN 3^{ÈME} CLIC SUR LE PANNEAU NUMÉRIQUE



Chères Lamperthemoises, chers Lampertheimois,
Lewi Lömparter,

Alors que nous nous approchons, au moment où je vous rédige ces quelques lignes, de la fin de cette année, il est essentiel de prendre un moment pour étudier notre parcours collectif et les actions entreprises pour le bien de notre commune. Malgré un contexte délicat, notre détermination à avancer et à améliorer notre cadre de vie n'a jamais été aussi forte. Cette année a été riche en défis et en réalisations.

Au cours de ces mois écoulés, nous avons réussi à mener à bien plusieurs projets significatifs qui témoignent de notre engagement envers nos citoyens. Que ce soit l'amélioration de nos espaces publics (nouvelle aire de jeux, agrès sportifs, installation de casiers), le soutien à nos associations locales (pour l'organisation du Messti renouvelé, la soirée des bénévoles, ...), ou encore l'amélioration de nos infrastructures (travaux dans les écoles et les crèches), chaque initiative a été pensée pour répondre aux besoins de notre communauté. Ces réalisations sont le fruit d'un travail d'équipe, où la collaboration entre les élus, les agents municipaux et les habitants a joué un rôle crucial.

Cependant, il ne faut pas ignorer les difficultés actuelles. La conjoncture économique, marquée par une hausse des coûts et des incertitudes financières, nous impose de faire preuve de rigueur et de créativité dans la gestion de nos ressources. Le climat politique aléatoire ne pose pas les garanties nécessaires pour poser des perspectives sereines. Mais la commune reste le pôle de stabilité indispensable pour répondre aux besoins en proximité. Elle est un moteur pour l'économie locale.

Nous sommes conscients que ces éléments peuvent générer des inquiétudes parmi vous, mais je tiens à vous assurer que nous restons mobilisés et que nous mettons tout en œuvre pour travailler avec agilité. C'est ce que nous faisons depuis le début de notre mandature : nous adapter, imaginer, avancer. En responsabilités, il nous appartient de faire les choix au mieux pour vous, pour Lampertheim. Les prémisses budgétaires de 2025, accentuées par les décisions gouvernementales, risquent de contraindre nos marges de manœuvre. Nos priorités se feront sur les nécessaires actions pour maintenir le cadre de vie, la cohésion sociale, l'entretien des bâtiments tout en ayant des services publics de qualité. Cela ne sera pas simple, mais nous restons pugnaces.

Nous avons la volonté de continuer à agir pour notre commune, en plaçant toujours l'intérêt général au cœur de nos décisions. Chaque membre de mon équipe est animé par un même objectif : bâtir une commune dynamique, solidaire, durable, performante et conviviale. Je souhaite leur exprimer mes chaleureux remerciements, pour leur engagement, leur professionnalisme, leur disponibilité. Grâce à leur détermination et leur esprit de collaboration nous avons pu obtenir des avancées notables (mise en place d'un feu récompense, extension du cimetière, ...) et d'autres dossiers aboutiront.

Nous croyons également qu'ensemble, en unissant nos forces fermement, avec vous, nous pourrions relever les défis qui se présentent à nous. Alors que nous nous dirigeons vers la nouvelle année, je vous invite à continuer à vous impliquer dans la vie de notre commune. Vos suggestions et votre engagement sont des moteurs essentiels pour le développement de notre territoire. Votre participation active à nos temps municipaux est un précieux atout qui enrichit notre développement local. Chacun, jeune ou moins jeune, a la possibilité de contribuer à façonner l'avenir de notre commune.

Enfin, je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Qu'elles soient remplies de joie, de paix et de moments partagés avec vos proches. Ensemble, poursuivons notre chemin et bâtissons un avenir prometteur pour notre commune.

*Zuem Schlüss, wünsch ich eich alle e glicklichs Wihnächstfescht ùn e gueter Rùtsch in's néie Jahr.
Ich hoff às-n'hr scheeni Fescht däj verbringe wëre, voller Freid, Friede ùn gemeinsàmi Momente mit éieri
Frind ùn Fàmili. Àlli mitnànder, welle m'r ùnsere Wäj witterschgehn ùn e vielversprechendi Zükünft fer ùnserei
Gemeind ùfböje.*



Murielle Fabre,
Maire de Lampertheim

SOMMAIRE

MAIRIE	2
MOBILITÉS	12
JEUNESSE	14
CULTURE	19
SOLIDARITÉS	23
ASSOCIATIONS	27
VIE ÉCONOMIQUE	34
CADRE DE VIE	36
VIE COMMUNALE	44

Directrice de publication

Madame la Maire Murielle Fabre

Comité de rédaction pour les

articles hors associations
Murielle Fabre, David Gaeng,
Fabienne Bluem, Séverine Bornert,
Céline Daum, Stéphane Augé,
Laurent Adam, Nathalie Trog, Eric
Gobert, Nicolas Bornert, Yvan
Kuntzmann, Frédéric Roth, Patricia
Bittermann, Yaël Hubert, Véronique
Burckel, Lydie Mougel, Erine Linder,
Cyril Perrin, OPAL, CIAS.

Conception et réalisation

Valparaiso

Crédit photos & illustrations

Mairie de Lampertheim, Murielle
Fabre, Fabienne Bluem, Séverine
Bornert, Yvan Kuntzmann, Alban
Hefti, OPAL, Eurométropole de
Strasbourg, CIAS, associations
rédactrices des articles.

Impression

Imprimerie Kocher Rosheim
certifiée Imprim'Vert
1950 exemplaires sur papier PEFC
Dépôt légal : décembre 2024



Résumé des décisions prises en 2024



CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS

- ▶ Cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) après la réunion d'information et de consultation du public organisée le 12 février 2024.
- ▶ Débat d'orientation budgétaire 2024 (DOB) sur le rapport d'orientation budgétaire ayant vocation à éclairer les choix budgétaires qui détermineront les priorités et l'évolution de la commune en 2024.
- ▶ Avis favorable sur le programme 2024 de voirie de l'EMS (création de feux récompenses rue de Pfulgriesheim, entretien du réseau / réfection rue du Kolbsenbach et rue de la Souffel, entretien du réseau rue Leh, bassin/collecteur selon le schéma directeur d'assainissement, création d'un Pôle d'Echange Multimodal).
- ▶ Candidature au label « Ville Européenne » dont les objectifs visés par ce label concordent avec les ambitions poursuivies par la commune de Lampertheim, à savoir la promotion et le développement de la citoyenneté européenne sur son territoire.
- ▶ Mise en place du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) de Lampertheim.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL

- ▶ Adoption du Compte de Gestion 2023 et du Compte Administratif 2023 qui se présentent comme suit : Investissement : - 57 025,87 € / Fonctionnement : + 1 649 073,75 € / Total : + 1 592 047,88 €.
- ▶ Affectation des résultats de clôture 2023 au budget primitif 2024 : + 57 025,87 € en section d'investissement et + 1 007 847,88 € en section de fonctionnement.
- ▶ Affectation de 641 225,87 € d'excédent de fonctionnement du compte administratif 2023 au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » du Budget Primitif 2024.
- ▶ Vote des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2024 qui sont maintenus à leur niveau de 2023 :
 - Taux de la taxe d'habitation : 16,11 %
 - Taux (cumulés) de la taxe sur le foncier bâti : 27,03 %
 - Taux de la taxe sur le foncier non bâti : 61,70 %.
- ▶ Vote du Budget Primitif 2024 : 1 681 000 € en dépenses et recettes d'investissement et 3 798 000 € en dépenses et recettes de fonctionnement, soit un budget total de dépenses et de recettes de 5 479 000 €.
- ▶ Autorisation d'utilisation de fongibilité des crédits dans la nomenclature M 57.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN

- ▶ Installation du conseiller municipal Hervé Jenner suite à la démission de la conseillère municipale Anne Roth.
- ▶ Fixation des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025 pour la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure.
- ▶ Approbation des conventions d'objectifs et de moyens avec les associations de Lampertheim qui sollicitent une subvention ou qui utilisent une salle quotidiennement.
- ▶ Candidature au label « Lire et faire lire » dans l'objectif d'obtenir le label « Ma commune aime lire et faire lire ».
- ▶ Sollicitation de subventions auprès de l'EMS et de la Région Grand Est pour l'aménagement d'une aire d'agrès de fitness aux abords du parcours VITABOUCLE – rue de Pfulgriesheim – d'un montant estimé à 21 170 € HT.
- ▶ Adhésion à la démarche de cofinancement des projets sur notre territoire soutenus par la Collectivité européenne d'Alsace au titre du Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel : contribution communale de 10% de la subvention attribuée par la CeA pour porter le plafond de subvention à 44 000 € (40 000 € CeA + 4 000 € commune de Lampertheim) par projet, dans une enveloppe annuelle maximale de 10 000 € d'aides communales.
- ▶ Mise en place d'une subvention communale de 30 € pour l'acquisition de piège à moustiques tigres.
- ▶ Décision de la gratuité, à titre exceptionnel, en raison de la phase test liée au déplacement du messti sur la place du Général de Gaulle, du droit de place pour le messti 2024.
- ▶ Avis favorable sur l'ajustement du programme 2024 pour la création du Pôle d'Echange Multimodal – avec demande de réexamen et retours précis sur certains points, des travaux sollicités par la commune de Lampertheim à la Présidente de l'EMS en 2023 ne figurant pas dans le programme des travaux.
- ▶ Motion relative aux mesures d'économies annoncées par l'État susceptibles d'affecter les finances locales à l'initiative de l'Association des Petites Villes de France (APVF).

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE

- ▶ Choix de l'Association Générale des Familles (AGF) comme délégataire en charge de l'exploitation et de la gestion de l'établissement d'accueil du jeune enfant communal, pour une durée de quatre (4) ans à compter du 1^{er} janvier 2025.
- ▶ Sollicitation de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la Région Grand Est pour les études, la concertation et la sensibilisation estimées à 64 087 € HT pour le projet de végétalisation des cours d'écoles.

- ▶ Versement d'une avance de 70 000 € au SIVU RAVEL sur la mise en demeure de payer d'un montant de 76 263,43 €. Cette avance sera complétée, le cas échéant, au vu des justifications fournies par le SIVU RAVEL concernant le mode de calcul de la participation qui lui est réclamée.
- ▶ Versement d'une subvention de 1 000 € à M. Jules Ribstein, médaillé d'Or de para triathlon dans la catégorie PTS2 en 1 heure 5 minutes et 47 secondes.
- ▶ Fixation d'un tarif pour la vente de tee-shirts (15€) et de badges (3€) lors du festival LAMPER'TIMES et d'une bande dessinée *L'Alsace à Tout Prix - 1939-1945* (25 €) lors de la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Libération de l'Alsace.
- ▶ Versement d'une subvention de 2 500 € au Théâtre Alsacien de Strasbourg pour les deux représentations assurées en novembre 2024.
- ▶ Désignation d'Hervé Jenner, membre de la commission Cadre de vie - économie - enfance jeunesse, en remplacement d'Anne Roth.
- ▶ Débat sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes Grand Est qui a examiné les politiques conduites par la ville et l'Eurométropole de Strasbourg entre 2018 et 2022 pour adapter le territoire au changement climatique.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DÉCEMBRE

- ▶ Convention Territoriale Globale – Période de 2024 à 2028
- ▶ Accueil périscolaire, de loisirs et d'animation jeunesse :
 - Avenant n°3 – Révision de la participation communale pour l'exercice 2024 et l'exercice 2025
 - Lancement de la procédure de Délégation de Service Public (DSP) et constitution de la Commission de DSP
- ▶ Voyage scolaire – Extension du périmètre pour le versement de subvention
- ▶ Fonds de concours EMS aux écoles de musiques – Demande de subvention
- ▶ Octroi de subvention – SIVU RAVEL
- ▶ Finances – Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025
- ▶ Finances – Admission en non-valeur et créances éteintes
- ▶ Ressources Humaines – Mise en place du Compte Épargne Temps (CET)
- ▶ Affaire foncière – Acquisition d'une parcelle
- ▶ Affaire foncière – Échange de parcelle de terrain entre l'Eurométropole et la Paroisse de la Confession d'Augsbourg de Lampertheim – Avis de la commune
- ▶ Rapport annuel 2023 de l'EMS sur la qualité et le prix des services publics de l'eau et de l'assainissement et sur la qualité et le prix du service d'élimination des déchets – Amendement. ◆

Les Rendez-Vous avec Vous



Suite aux premières rencontres qui se sont déroulées entre mai 2022 et février 2023, ce sont neuf Rendez-Vous avec Vous qui se sont déroulés dans neuf quartiers du village entre mars et juin 2024 afin de tirer un premier bilan des échanges précédents, et des actions menées.

Le 16 mars 2024, ce sont le quartier **Gare** 1 et celui de la **rue de Mundolsheim / rue la Souffel** 2 qui ont ouvert le bal. Parmi les sujets abordés au Quartier Gare : la demande d'un container pour les cartons, des questions concernant le foncier, les mobilités douces avec la demande d'une piste cyclable entre le quartier et le centre village inscrite dans la modification n°4 du PLUi, les problématiques d'éclairage public résolus dans le cadre des travaux d'amélioration de performance énergétique du parc d'éclairage public (la commune est équipée à 100 % par des luminaires LED). Pour le quartier de la rue de Mundolsheim / rue de la Souffel, ce sont plutôt les problèmes de stationnement qui sont remontés, avec l'ancien parking du Steinmuehl dorénavant parking métropolitain ouvert au public et la création d'emplacements de stationnement dans le pré en surface du bassin d'orage qui sera construit par l'EMS. Des informations ont également été communiquées sur le remembrement foncier en cours.

Ont suivi le 13 avril 2024, **les Coteaux du Kolbsenbach** 3 et le quartier **Strengberg / Griesheimerberg** 4. Les dépôts sauvages de déchets de tonte et de taille dans les fossés ou les noues ont été évoqués, tout comme le stationnement de véhicules sur la piste cyclable dans la rue des Alisiers et de manière générale le stationnement gênant et/ou dangereux dans le lotissement *Les Coteaux du Kolbsenbach*. Il a également été précisé que le cours d'eau au bas du lotissement sera réaménagé avec la création de méandres, de nouvelles plantations et agrémenté de bancs. Le débord de végétation sur le domaine public et la vitesse excessive ressentie par les riverains étaient aussi à l'ordre du jour.

Le 1^{er} juin 2024, les habitants de la **rue de Pfulgriesheim** 5 ont été accueillis sur le parking communal, et ceux du secteur **Stade / Vignoble** 6 sur le parvis de la salle des fêtes. Là encore, de nombreux échanges ont porté sur la question de la vitesse excessive et la circulation croissante dans le village, notamment sur la rue de Pfulgriesheim. Un





aménagement avec des feux "récompense" et la création d'une traversée avec un passage piéton sont prévus avant la fin de l'année 2024 sur cette rue. L'entretien des espaces verts, la salubrité urbaine et les déjections canines font également partie des sujets évoqués, tout comme les projets immobiliers en cours, comme par exemple celui du 21 rue Principale avec ses logements et ses commerces.

Pour le secteur de la **Place de Gaulle** ⁷, les élus et les riverains se sont retrouvés sous la pergola de la place, et pour celui du **Groupe scolaire** ⁸, sous le préau de l'école élémentaire le 8 juin 2024. Les sujets abordés portaient à aussi sur la vitesse excessive et les problématiques de stationnement. La municipalité a indiqué qu'une étude avec l'EMS était en cours pour permettre un réaménagement de la place de Niefern. Le projet immobilier « Ecrin Vert » situé rue Derrière les Cours était à l'ordre du jour, tout comme les projets LIDL et ACTINORD dans la Zone Commerciale Nord. Le moustique tigre s'est également invité dans les discussions : les élus ont indiqué qu'une subvention pour l'achat de pièges avait été validée en Conseil Municipal.

Enfin, la tournée s'est achevée le 22 juin 2024 avec les habitants du **Cœur de Village** ⁹ qui se sont réunis avec les élus dans la salle du Tilleul en raison d'une météo exécrable. Les échanges ont porté notamment sur le parking à présent propriété de l'EMS rue de Mundolsheim et les aménagements de voirie demandés par la Commune à l'EMS pour en sécuriser les abords, les problématiques de vitesse, circulation et stationnement dans le village, l'installation prochaine de feux récompense rue de Pfulgiesheim (en 2024) et rue Principale (en 2025), la classification au PLUi de certains bien immobiliers de Lampertheim en « bâtiments exceptionnels » ou « bâtiments remarquables », le projet « 1 place du Tilleul »...

Ces échanges de proximité vous permettent d'être acteurs de la vie de votre village et permettent à la collectivité de vous apporter tous les éclairages sur les sujets quotidiens : vitesse, sécurité, stationnement, aménagement et urbanisme, salubrité et gestion des déchets, incivilités... toutes les thématiques ont été abordées. ◆

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : un outil essentiel pour la sécurité des communes

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document stratégique qui joue un rôle crucial dans la préparation et la gestion des situations de crise au niveau communal. Instauré par la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004, le PCS a été renforcé par la loi MATRAS de 2021, soulignant son importance croissante dans le dispositif de sécurité civile français.

- L'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité
- Le recensement des moyens disponibles
- La mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à la population

OBLIGATION ET MISE EN PLACE

Le PCS est obligatoire pour les communes exposées à certains risques spécifiques, tels que les risques naturels, miniers, technologiques, ou encore sismiques.

Sa mise en place relève de la responsabilité du maire, qui peut désigner un adjoint ou un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile pour assurer son élaboration et son suivi.

OBJECTIF ET CONTENU DU PCS

Le PCS vise à organiser la réponse communale face aux situations d'urgence. Il regroupe l'ensemble des documents contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Concrètement, le plan détermine :

- Les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes



LE PCS et le DICRIM

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est un outil essentiel pour informer et préparer la population face aux risques majeurs auxquels une commune peut être exposée. Les deux documents ont été mis en place après délibération en conseil municipal le 20 mars 2024.

DÉFINITION ET OBJECTIF

Le DICRIM est un document obligatoire pour toute commune exposée à au moins un risque majeur. Son but principal est d'informer les habitants (résidents permanents et temporaires) sur :

- ▶ Les risques naturels et technologiques présents sur le territoire communal
- ▶ Les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en place
- ▶ Les consignes de sécurité à suivre en cas de crise

Ce document s'inscrit dans une démarche de prévention et vise à responsabiliser chaque citoyen pour sa propre sécurité.

CONTENU DU DICRIM

Le DICRIM inclut les éléments suivants :

- ▶ La liste des risques majeurs identifiés dans la commune
- ▶ Une description détaillée de chaque risque et ses conséquences potentielles

- ▶ Les mesures de prévention, protection et sauvegarde pour chaque risque
- ▶ Les consignes de sécurité individuelles à suivre
- ▶ Les modalités d'alerte de la population
- ▶ L'organisation des secours
- ▶ Les mesures prises par la commune pour gérer les risques (ex : Plan Communal de Sauvegarde)
- ▶ Une carte ou liste des repères de crues pour les communes exposées aux inondations

ÉLABORATION ET MISE À JOUR

Le maire est responsable de l'élaboration du DICRIM, en collaboration avec le conseil municipal et les services techniques de la commune. Le document est mis à jour régulièrement, avec une révision recommandée tous les 5 ans au maximum.

DIFFUSION

Le DICRIM de Lampertheim est librement consultable en mairie et peut également être diffusé sur le site internet de la commune. Le DICRIM joue un rôle crucial dans la préparation de la population face aux risques majeurs. Selon un sondage IFOP d'avril 2023, 42% des Français métropolitains déclarent manquer d'informations sur les bons comportements et les consignes à suivre en cas de crise. Le DICRIM vise à combler ce manque d'information et à renforcer la résilience des communautés face aux risques. En conclusion, le DICRIM est un outil indispensable pour sensibiliser et préparer la population aux risques majeurs. Son efficacité repose sur une élaboration soignée, une mise à jour régulière et une diffusion large auprès des habitants de la commune. ◆



EXERCICES ET MISES À JOUR

Pour garantir son efficacité, le PCS doit faire l'objet d'exercices réguliers. La loi prévoit qu'au moins tous les cinq ans, un exercice associant les communes et les services de sécurité civile soit organisé.

Ces exercices permettent de tester le dispositif et d'impliquer la population dans la mesure du possible.

En conclusion, le Plan Communal de Sauvegarde représente un maillon essentiel de la chaîne de sécurité civile en France. En préparant les communes à faire face aux situations de crise, il contribue à renforcer la résilience des territoires et la protection des populations. Son élaboration et sa mise à jour régulière sont des enjeux majeurs pour les collectivités locales, nécessitant une implication forte des élus et des services municipaux. ◆



Délégation de Service Public

Du changement au multi accueil

La commune a confié en 2021, la gestion des deux sites du multi accueil *Mille et une Découvertes* à l'Association de Gestion des Équipements Sociaux (AGES) pour une durée de trois ans. La convention arrive à son terme fin 2024.

Le 5 décembre 2023, le conseil municipal a adopté la décision de recourir à une Délégation de Service Public (DSP) par affermage pour la gestion et l'exploitation du multi accueil, pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2025.

À cette date, l'AGES passera le relais à l'Association Générale des Familles du Bas- Rhin (AGF), acteur associatif local dédié à la famille et aux structures de petite enfance dans le Bas-Rhin, garantissant ainsi une continuité de service pour les enfants et leurs parents.

La municipalité assiste cette transition pour assurer un accueil optimal, avec des réunions prévues en décembre 2024 pour informer et accompagner le personnel ainsi que les familles. Les enfants continueront d'être accueillis sur

deux sites distincts : les petits à l'unité des Alisiers et les grands, place de Gaulle, chacun étant conçu pour répondre aux besoins spécifiques des différentes tranches d'âge. ◆



Accueil

Soirée des nouveaux arrivants

La traditionnelle soirée d'accueil des nouveaux arrivants a eu lieu le lundi 2 septembre 2024 dans la salle du conseil de la mairie. Cet événement annuel vise à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et à faciliter leur intégration dans la commune.

Madame le Maire et son équipe ont accueilli les participants, créant ainsi un premier contact entre les nouveaux résidents et la municipalité. Cette rencontre a offert l'opportunité aux nouveaux Lampertheimois d'échanger sur leurs premières impressions depuis leur installation et d'exprimer leurs attentes.

Au cours de la soirée, les nouveaux arrivants ont pu découvrir la vie dynamique de Lampertheim. Les associations locales étaient présentes pour présenter leurs activités, illustrant la richesse de la vie communale. L'équipe municipale a également présenté les différents services et infrastructures disponibles dans la commune. Ce moment privilégié a permis aux participants de se familiariser avec leur nouveau cadre de vie et de poser toutes leurs questions sur la vie quotidienne à Lampertheim. Des informations pratiques sur les démarches administratives, les projets et événements locaux ont été partagées.



La soirée s'est terminée par un moment convivial, permettant aux nouveaux habitants de faire connaissance entre eux et avec les représentants de la commune. Il est important de rappeler que les nouveaux résidents doivent se déclarer auprès de la mairie de Lampertheim. Cette démarche est essentielle pour s'inscrire sur les listes électorales et apparaître sur la liste des résidents de la commune.

La municipalité de Lampertheim souhaite une nouvelle fois la bienvenue à tous ces nouveaux habitants et les encourage à participer activement à la vie locale. ◆

2024 : 80^{ème} anniversaire de la Libération de l'Alsace

« La libération de l'Alsace, il y a 80 ans, est un événement marquant. Sa commémoration est indispensable, notre devoir de mémoire s'inscrivant dans le besoin de ne pas oublier les souffrances et les sacrifices endurés durant cette période. En se remémorant les événements de la Libération de l'Alsace, nous honorons ceux qui ont combattu pour la liberté, et toutes les victimes civiles de la seconde Guerre Mondiale. Il s'agit aussi d'un lien entre passé et présent, pour transmettre les leçons du passé aux plus jeunes générations. Pour préserver la paix. L'Alsace, riche de son histoire, doit demeurer un symbole de résilience et de liberté. »

Murielle Fabre

Cérémonie du 8 mai 2024 à Paris à 18h30 : ravivage de la Flamme de la tombe du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe

Dépôt de gerbe le 8 mai 2024 à 9h00 au Monument aux Morts



Du 1^{er} au 4 août 2024 rassemblement National des communes de la Voie de la 2^{ème} DB pour le 80^{ème} anniversaire de la Libération de la France à la Plage d'Utah-Beach à Saint Martin-de-Varreville

23 novembre : cérémonie de commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Libération de l'Alsace



Aménagements

Travaux de voirie en 2024

PARKING RUE DE PFULGRIESHEIM



Dans le cadre d'un projet d'amélioration des offres de stationnement et dans la continuité des travaux d'éclairage public, la municipalité a entrepris une série de travaux visant à rénover le parking situé rue de Pfulgriesheim et à y améliorer la visibilité. Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large de développement durable et

d'optimisation des espaces publics. Le parking de la rue de Pfulgriesheim a donc fait l'objet d'une réfection complète et dans le prolongement de ces travaux, trois nouveaux luminaires LED ont été installés spécifiquement pour éclairer la zone de stationnement. Depuis la mise en place de ce nouvel éclairage, nous avons pu constater une augmentation de la fréquentation de ce parking.

LA RUE DE BOURGOGNE LIMITÉE À 30 KM/H



Après de nombreuses discussions et consultations avec les habitants de la rue de Bourgogne ainsi qu'avec les services de l'Eurométropole de Strasbourg, une décision a été prise concernant la gestion de la circulation sur cet axe. Lors d'une réunion où étaient présents les riverains, un vote à mains levées a permis de déterminer

que la vitesse de circulation serait définitivement limitée à 30 km/h. Cette décision inclut également le retrait de l'écluse, qui avait été installée dans le cadre d'une phase de test. De nouveaux Piétos® ont été positionnés de part et d'autre de la chaussée afin d'avertir d'une traversée piétonne jugée dangereuse. Merci une nouvelle fois d'en prendre soin... ♦

Un feu « récompense » rue de Pfulgriesheim

Un feu "récompense", également appelé feu intelligent ou feu comportemental, est un dispositif de signalisation routière innovant conçu pour encourager les conducteurs à respecter les limitations de vitesse en zone urbaine.



Après étude du projet par les services métropolitains, un feu "récompense" sera installé entre décembre 2024 et janvier 2025 rue de Pfulgriesheim, accompagné d'une traversée au niveau du terre-plein central avec la création d'un passage piéton. En effet, il répond à une demande de nos habitants.

Les principaux objectifs du feu "récompense" sont :

- ▶ Sensibiliser les conducteurs et réduire la vitesse de manière proactive.
- ▶ Encourager une conduite respectueuse des limitations sans recourir aux amendes.
- ▶ Améliorer la sécurité routière dans la traversée du village.

Ce dispositif se base sur une approche positive, récompensant les bons comportements plutôt que punissant les infractions, ce qui s'avère efficace pour modifier durablement les habitudes de conduite.

Un second feu "récompense" sera installé au courant de l'année 2025, rue Principale. ♦

Réaménagement autour de la place Niefern



Constatant une problématique au niveau de la circulation et de l'usage de l'espace public, nous avons demandé le réaménagement de la place de Niefern qui est maintenant en cours de planification.

Ce projet a pour objectif principal d'améliorer la sécurité des enfants lors des entrées et sorties de classes. Divers aménagements

nous ont été soumis par les services compétents en la matière de l'Eurométropole de Strasbourg. En concertation et avec l'aval des riverains, la proposition retenue va apporter une modification au fonctionnement de la place tant en termes de circulation que de stationnement.

Le projet ainsi validé garde bien entendu la structure actuelle de la place et vise à créer un environnement plus sûr pour les écoliers tout en répondant aux besoins des riverains.

Le budget alloué à ce réaménagement s'élève à 150 000 €.

Le calendrier du projet prévoit une phase d'études courant 2025, suivie de la réalisation des travaux à l'été 2026. ♦

Enquête publique sur le prolongement de la ligne vers le nord de l'agglomération

Après la concertation publique réglementaire qui a eu lieu du 15 juin au 30 septembre 2021, une enquête publique sur le Tram Nord, "développement du réseau de tramway entre Strasbourg, Schiltigheim et Bischheim" a été organisée du 9 septembre au 18 octobre 2024 et vous permettait d'émettre à nouveau votre avis sur ce projet.

À l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête rendra son avis. Dans un second temps, l'Eurométropole de Strasbourg, maître d'ouvrage du projet d'infrastructure et d'aménagement, se prononcera sur la déclaration d'intérêt général du projet par une délibération. Enfin la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et l'Autorisation environnementale du projet, prononcées par arrêté préfectoral, permettront la réalisation des travaux. ♦



Contribution de la commune de Lampertheim à l'enquête publique du 9 septembre au 18 octobre 2024 sur le Tram Nord

« Le Tram Nord répond à un enjeu de renforcement des mobilités pour le Nord de l'EMS, dont les grands objectifs du projet sont :

- Renforcer l'offre de transports en commun,
- Mieux desservir le nord de l'agglomération,
- Améliorer le cadre et la qualité de vie,
- Adapter la ville aux enjeux climatiques,
- Accompagner la croissance du vélo,
- Offrir une alternative à la voiture au profit de la multimodalité,
- Soutenir le dynamisme économique du territoire.

Ce projet répondant à des défis majeurs pour le territoire nord de l'Eurométropole, accessibilité et intermodalité notamment, il faut parvenir à une desserte des transports publics pertinente, cohérente, répondant aux besoins pendulaires et adaptée aux échanges entre communes, y compris celles appartenant à la seconde couronne.

Lors de mes interventions en réunion des conseils de l'Eurométropole de Strasbourg en date du 7 mai 2021 et du 17 décembre 2021, au moment des concertations lancées sur le projet de tram Nord, je rappelais qu'il ne fallait pas obérer les phases d'extension au-delà des communes Nord limitrophes, et y étudier les possibilités pertinentes d'échange intermodal, bus et tram par exemple.

Je regrette l'absence d'une extension du tram au-delà des communes nord limitrophes, voire la possibilité de phases d'extension future vers les communes Nord limitrophes, comme cela avait d'ailleurs été évoqué au moment du lancement de la nouvelle Zone Commerciale Nord où le tram devait atteindre la Zone

Commerciale Nord, voire la commune de Vendenheim.

Sans préjuger du tracé qui est quant à lui à définir en concertation étroite avec les maires des communes concernées, il nous semble donc indispensable de rappeler que la prolongation jusqu'au Nord territorial de l'EMS est nécessaire.

En 2011 la question d'un tram (sur pneus) de Wolfisheim à Vendenheim - via la gare de Strasbourg s'était posée, a été étudiée mais sans suite, pour raisons politiques.

Aujourd'hui plus de tram sur pneus mais tram de fer. Force est de constater que la partie strasbourgeoise vers Koenigshoffen est faite, que l'extension vers l'ouest vers Wolfisheim est en cours et vers le nord le projet se dessine, mais jusqu'à Bischheim.

Le déploiement du tram (ouest, nord) est une bonne chose de manière générale, mais il faut impérativement étudier puis réaliser le second tronçon vers les communes de seconde couronne afin de garantir un véritable maillage, indispensable pour des mobilités alternatives pour nos habitants. Les tracés actuellement envisagés ne doivent pas obérer les perspectives futures mais les prendre en compte.

Les liaisons avec d'autres modes de transport doivent aussi être facilitées :

- diversifier l'offre des transport bus, tram, train depuis Lampertheim et depuis le pôle d'échange multimodal de Lampertheim – Mundolsheim,
- augmenter la fréquence des transports en commun afin d'offrir aux Lampertheimois un

service complet sur la semaine, y compris le week-end avec une plage horaire plus importante – rendre ces points de liaisons accessibles par des pistes cyclables. De même il ne doit pas aujourd'hui être oublié que nos habitants de la seconde couronne utilisent nécessairement leur voiture, les modes collectifs comme le tram, doivent améliorer et non aggraver les autres circulations pendulaires. Concernant la possibilité pour les Lampertheimois de rejoindre le cœur de l'agglomération strasbourgeoise, il est précisé dans le dossier d'enquête publique qu'il est prévu de « ménager des itinéraires efficaces afin de rejoindre le cœur d'agglomération en voiture en utilisant les infrastructures routières de manière adaptée ». Cette volonté sera difficilement atteignable à mon sens en raison des nouvelles infrastructures programmées notamment place de Haguenau et du constat d'une circulation déjà engorgée à ce jour à cet endroit. J'émet donc des réserves sur l'atteinte de cet objectif qui pénalisera les habitants des communes Nord de la seconde couronne qui se rendent encore et toujours à Strasbourg en voiture en l'absence de proposition de modes de transports alternatifs pertinents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la Commission d'enquête, Mesdames et Messieurs les membres de la Commission d'enquête, mes respectueuses salutations.

Murielle FABRE
Maire de Lampertheim »

Travaux

De belles améliorations et de nombreux nouveaux équipements !

Cette année, en plus des travaux courants d'entretien et de réparation, des investissements importants ont été réalisés dans les équipements scolaires, périscolaires et crèches. Des travaux de modernisation ont été menés sur trois ans sur les deux sites du multi-accueil *Mille et une Découvertes* pour un coût total de 125 000 € auxquels la CAF a contribué à hauteur de 80 %.

Cette rénovation s'inscrit dans le cadre d'un projet pédagogique spécifique visant à améliorer la qualité d'accueil des enfants ainsi que les conditions de travail du personnel.



Dans les écoles, la protection contre la chaleur excessive a été améliorée pour un meilleur environnement d'apprentissage avec la pose de films anti-chaleur/anti UV sur les fenêtres en rez-de-chaussée. Des études acoustiques ont été menées pour diagnostiquer les besoins à venir en 2025. À l'école maternelle, les fontaines pour le lavage des mains ont été changées et l'accès internet a été déployé dans toutes les salles, tandis que la réfection des peintures a été réalisée cet été à l'école élémentaire.



Onze axes d'amélioration ont été identifiés pour moderniser les infrastructures d'accueil incluant : la rénovation des murs, la mise aux normes des cuisines et des équipements pour plus de sécurité et de fonctionnalité, l'amélioration du confort acoustique, un aspect essentiel pour le bien-être des occupants, et l'achat de nouveaux mobiliers ainsi que de jeux favorisant la prise d'autonomie et la responsabilité dès le plus jeune âge pour les enfants et l'ergonomie du personnel. D'importants aménagements extérieurs ont été conçus pour l'établissement rue des Alisiers et la terrasse du site place de Gaulle a été repensée, afin de favoriser l'éveil des enfants au contact de la nature.



En outre, le sol de l'espace animation jeunesse a été totalement remplacé et de nouveaux équipements ont été installés pour le périscolaire. L'ensemble de ces améliorations contribue pleinement à favoriser un meilleur vivre-ensemble en créant un lieu de vie à la fois attrayant, fonctionnel et accueillant, tant pour les enfants que pour les encadrants qui y séjournent chaque jour. ♦





En route vers un pôle bilingue à l'école ?

Nous avons sollicité par écrit l'étude pour la création d'un pôle bilingue auprès du recteur en considérant l'intérêt majeur d'apprentissage de la langue allemande dans notre région Alsace, facteur de cohésion sociale, de mobilités professionnelles ultérieures et culturel. En effet, un pôle bilingue permet aux élèves d'apprendre une langue étrangère de manière immersive, favorisant ainsi une maîtrise plus rapide et plus naturelle de la langue, tant à l'oral qu'à l'écrit. Dans un territoire transfrontalier comme le nôtre cela prend tout son sens !

Le bilinguisme permet aux élèves de découvrir et de comprendre des cultures différentes, renforçant ainsi leur tolérance et leur sensibilité interculturelle. Dans un contexte de mondialisation, maîtriser plusieurs langues est un atout incontestable sur le marché du travail. Les élèves évoluant dans un environnement bilingue acquièrent des compétences linguistiques qui leur seront utiles dans leur future carrière.

La demande de parents d'élèves était également réitérée pour créer une classe bilingue. Pour mémoire une première démarche des parents d'élèves avait été faite en 2015/2016, suite à un sondage positif, mais n'avait pu aboutir administrativement.

Après accord du recteur cette fois-ci, et afin de poursuivre les démarches en ce sens, une présentation en réunion publique a été faite en octobre, à destination des parents concernés par la future classe bilingue. Une trentaine de parents étaient présents pour la réunion avec Mme Bastien, l'inspectrice de l'Éducation Nationale. L'établissement de ce pôle permettrait une immersion précoce pour la deuxième langue, pour une meilleure maîtrise. Il offre à tous les élèves la

possibilité d'accéder à un enseignement linguistique de qualité et rend l'apprentissage plus engageant grâce à l'utilisation de ressources variées (jeux, activités culturelles, échanges, etc.).

Ce type de pôle implique donc les familles, la communauté éducative et la municipalité, pour s'engager davantage dans la vie scolaire des enfants.

Ainsi, la création d'un pôle bilingue à l'école constitue un investissement précieux pour l'avenir de nos élèves, leur offrant des outils qui leur seront bénéfiques tout au long de leur vie personnelle et professionnelle. Cela enrichit également la communauté scolaire dans son ensemble.

L'inscription restant le choix d'une volonté des parents, le nombre d'inscription pour cette classe bilingue sera déterminant pour son ouverture. À ce jour, une trentaine de réponses positives ont été réceptionnées. Elles ont été transmises au recteur pour son accord définitif d'ouverture, ou non, d'un pôle bilingue à Lampertheim pour la rentrée 2025/2026. ♦



Périscolaire

Identification, régularité et engagement... Grandir ensemble !

En cette année 2024, l'Animation Jeunesse s'est imposée comme un acteur à part entière au sein du paysage Lampertheimois. Pour la commune et l'association OPAL, il est important de maintenir une place pour nos grands enfants, nos adolescents et nos jeunes. La fréquentation régulière d'un groupe solide qui prend plaisir à se retrouver a permis cette année de mettre en place des projets et de s'engager.

S'ENGAGER ENSEMBLE

S'engager, c'est s'investir. Et en cette année 2024, le travail des années précédentes commence à porter ses fruits : participation au **concours d'architecture OSCAR**, réalisation d'un clip pour le **No Plastic Challenge**...

L'engagement passe aussi par des actions au sein du réseau OPAL avec une participation au **Curieux Festival**. Des rencontres récurrentes avec les jeunes de Plobsheim ont eu lieu afin de réfléchir à un projet de grande envergure.

À la découverte de l'univers fabuleux de nos petits et grands Curieux

LES ACTIONS CULTURELLES

Lors de la semaine du livre **Traits Grands**, nous avons fait découvrir l'œuvre de Serge Bloch, écrivain et illustrateur de *Max et Lily*. Et que dire de notre concours d'architecture OSCAR ? Chaque projet sur le thème **Habiter entre ciel et terre** présentait des idées audacieuses dans les grandes largeurs. Avec le **Curieux Festival**, les enfants déguisés en poissons, coraux et autres créatures marines ont à grands cris, réussi un exploit : sensibiliser tout le monde à la biodiversité tout en faisant rire aux éclats. N'oublions pas notre belle planète ! Le projet **No Plastic Challenge** est là pour sensibiliser nos jeunes écologistes en herbe à la gestion du plastique dans les océans.

LES ACTIONS SPORTIVES

Puis, venons-en aux animations autour des Jeux Olympiques. Et, oui, les enfants se sont pris pour des GRANDS athlètes tout au long de l'année ! Autre rendez-vous, sportif avec les **Opalympiades** organisées au sein de l'OPAL. 250 enfants engagés, deux équipes de Lampertheim, un titre.

ENGAGEMENT LOCAL

L'Animation Jeunesse a proposé un stand **au Marché de Noël** de Lampertheim dont les bénéfices ont été reversés aux Restos du Cœur.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons participé à **Lamper'Times**.

CONTINUER À GRANDIR ENSEMBLE

Espérons que 2025 sera aussi riche, intense et trépidante car les projets ne manquent pas. Qu'ils soient autour de l'environnement, de l'engagement social ou culturel.

Grandissons ensemble ! ♦



LES ACTIONS SOLIDAIRES

Enfin, une mention spéciale pour nos animations solidaires. **Kartier libre**, week-end handisport, et la période de Noël **Un Noël au Grand Cœur** où les enfants se sont mobilisés pour organiser une collecte de jouets pour Carijou.

À la prochaine pour d'autres nouvelles pétillantes du périscolaire ! ♦

Repenser les cours d'école

Certaines cours d'école n'ont pas été repensées depuis leur conception qui peut dater de plusieurs dizaines d'années, alors que dans le même temps, les modalités pédagogiques et les modes de vie ont considérablement évolué.

Fort de ce constat à Lampertheim également, la municipalité a décidé de lancer un projet de végétalisation des cours d'école en poursuivant plusieurs objectifs.

La cour d'école est un lieu de respiration indispensable à la vie scolaire

Il s'agira de sensibiliser les élèves à l'environnement, de désimperméabiliser les sols pour permettre l'infiltration de l'eau de pluie, de rafraîchir les cours et les bâtiments adjacents et de favoriser le vivre-ensemble.

La concertation, la clé d'un projet réussi

Une cour d'école est utilisée par plusieurs catégories d'usagers. Les élèves et les enseignants bien sûr, mais aussi les acteurs des services périscolaires, les ATSEM et par extension les parents d'élèves. Enfin en dernier lieu son entretien revient au personnel communal. Impossible d'imaginer les cours de demain sans eux ! C'est pourquoi la phase de concertation avec les volontaires qui forment le comité de cour a démarré au mois de septembre avec l'animation des ateliers par les associations Eco-Conseil et Strasbourg Initiative Nature Environnement (SINE). Elle sera suivie par la phase d'études et les premières esquisses. Le budget de 65 000 euros pour cette partie de l'opération a été validé en conseil municipal dont 80% sera subventionné, les 20% restant sont autofinancés par la commune. Le calendrier ambitieux projette la phase de travaux durant les vacances d'été 2025 et le coût final de l'opération avoisinera les 400 000 euros dont une grande partie sera également subventionnée par l'agence de l'eau notamment. ◆



Inauguration d'un nouvel espace couvert au City

Un projet pour et porté par la Jeunesse

La mairie a récemment inauguré un nouvel espace couvert sur le terrain de jeux du City, en présence du Maire et des jeunes collégiens, le mercredi 11 septembre.

Ce projet innovant est le résultat d'une collaboration fructueuse entre les élèves de l'école primaire, leurs enseignants et Mme Laborde, conseillère municipale déléguée à la citoyenneté. Lancée durant l'année scolaire 2021-2022, cette initiative a impliqué des élèves de CM1 et CM2 dans un processus créatif et citoyen. Dans le cadre d'ateliers en classe, les jeunes ont eu l'opportunité de concevoir et proposer des améliorations pour les aires de jeux qu'ils utilisent régulièrement.

L'objectif principal de ce nouvel espace est d'offrir aux utilisateurs un lieu sûr pour entreposer leurs effets personnels pendant qu'ils profitent des installations sportives. Cette réalisation concrète démontre l'engagement de la jeunesse dans l'amélioration de son environnement quotidien. Il comprend plusieurs aménagements pratiques, tels que des casiers



verrouillables pour sécuriser les effets personnels des utilisateurs. Des arceaux à vélo seront également installés prochainement pour encourager l'utilisation de moyens de transport écologiques. Le chantier a été financé par la commune et la Collectivité Européenne d'Alsace via les Fonds de Solidarité Territoriale (FST).

Cette initiative illustre parfaitement en quoi la participation active des jeunes peut mener à des améliorations concrètes dans leur environnement quotidien, tout en renforçant leur sens des responsabilités civiques. ♦

Emploi des Jeunes

Un engagement fort depuis 2022

Depuis 2022, la commune de Lampertheim s'est activement engagée pour l'emploi des jeunes de 15 à 25 ans.

Cette initiative vise à favoriser l'engagement citoyen et à faciliter la découverte du monde professionnel à travers plusieurs dispositifs adaptés à chaque tranche d'âge.

MON 1^{ER} JOB (16-17 ANS)

Ce programme permet aux jeunes d'effectuer des missions ponctuelles pendant les vacances scolaires et les week-ends. Les participants ont contribué à divers événements communaux, tels que des inaugurations et des cérémonies commémoratives, en échange d'une rétribution financière.

PORTEURS JUNIORS (16-20 ANS)

Ces jeunes, vous les avez certainement croisés. Chaque mois, ils sont chargés de la distribution de supports de communication (revues, bulletins, flyers) le week-end.

MON JOB D'ÉTÉ (18-25 ANS)

Chaque été, la commune offre aux jeunes une expérience professionnelle d'un mois au sein des services municipaux. Le nombre de bénéficiaires a augmenté, passant de 4 en 2021 à 9 en 2024.

MON PREMIER STAGE ET APPRENTISSAGE (DÈS 15 ANS)

La mairie accueille des stagiaires dès la 3^{ème} pour découvrir les métiers communaux. L'apprentissage est également encouragé pour acquérir des compétences théoriques et pratiques. Afin de garantir l'accès à ces opportunités au plus grand nombre, le vivier de jeunes participants est régulièrement renouvelé. Pour postuler, il suffit de compléter un formulaire d'inscription téléchargeable, à déposer ensuite en mairie. Pour plus d'informations, il est possible de contacter directement la mairie ou

d'envoyer un e-mail à : emploi-jeunes@lampertheim.fr.

Ces dispositifs offrent aux jeunes de Lampertheim une opportunité de s'impliquer dans leur commune tout en acquérant une expérience professionnelle précieuse. Depuis 2022, de nombreux jeunes ont pu profiter de ces différentes initiatives, mettant ainsi à contribution leur engagement citoyen. ♦



Retour sur une année haute en couleurs à la médiathèque de Lampertheim !

Une médiathèque, c'est un endroit de rencontre, de culture, de livres, films, musiques, jeux de société... C'est pourquoi notre bibliothèque municipale s'est vue donner le nom de médiathèque, lors d'une belle journée d'inauguration au mois de juin ! En plus de cette nouvelle dénomination plus cohérente avec nos services, une nouvelle identité visuelle a été adoptée, en concordance avec les différentes structures de la jeunesse de Lampertheim.



LAMPERTHEIM, LIRE C'EST DANS NOTRE NATURE !

L'année 2024 a été le début d'une belle saison culturelle autour des livres à Lampertheim, avec le lancement du label *Strasbourg, Capitale Mondiale du Livre*, décerné par l'UNESCO. Dans ce cadre, une vingtaine d'actions autour du livre et de la lecture ont eu lieu à la médiathèque mais aussi lors des manifestations communales. En voici une sélection : ateliers d'illustration, épreuves lors des *Olympiades*, **lecture dans le noir pour les journées de sensibilisation aux handicaps**, contes de Noël, jeux de piste sur la Libération de l'Alsace, guirlandes de livres recyclés, stand thématique lors de la fête du printemps... Vous avez pu retrouver le livre sous toutes ses coutures !

Le manga a également été mis à l'honneur, notamment avec la présence du **mangaka Valne** et de son

initiation à l'illustration manga, les contes manga de Fred Duvaud au festival *Lamper'Times* et l'acquisition de nouvelles collections pour le plus grand bonheur de nos petits (et grands!) lecteurs.

Mais si 2024 est derrière nous, la labellisation continue jusqu'en avril 2025, et nous avons encore des surprises dans notre chapeau ! Vous retrouverez la fameuse **pyjama party** pour la nuit de la lecture en janvier, ainsi que des rencontres d'auteurs locaux. Et pour boucler notre cycle manga, une soirée Jeu de Rôle autour du Japon vous attend au printemps, avec l'association *La Sauce aux Jeux*.

UN LIEU D'ACCUEIL ET D'ÉCHANGE

Et comme toujours, l'équipe de la médiathèque continue de vous accueillir six jours par semaine et un dimanche matin par mois. En panne



d'idées lecture ? N'hésitez pas à nous demander conseil, voir à vous inspirer lors de nos soirées "parenthèse culturelle", un vendredi soir tous les deux mois. **Et pour ne rien louper de nos actualités, suivez-nous sur notre page Facebook et abonnez-vous à notre Newsletter !** ♦



Horaires :

Le lundi de 17h à 18h30
 Le mardi de 15h à 19h
 Le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h
 Le jeudi de 15h à 17h
 Le vendredi de 15h à 18h
 Le samedi de 10h à 12h
 Et un dimanche par mois de 10h à 12h

Contact :

Erine Linder
 Tél. : 03-88-81-86-10
 Courriel : bibliotheque@lampertheim.fr
<https://opac-x-lampertheim.biblixnet.net>

@bibliothequelampertheim

Les manifestations culturelles en 2024

Lamper'times

C'était la 4^{ème} édition ! Organisée collégalement avec l'association Kakemono, c'est tout un univers geek qui s'offrait aux plus de 2 000 visiteurs les 19 et 20 octobre derniers. L'occasion pour eux de redécouvrir l'univers des jeux, des jeux vidéo, des livres, de la musique, du théâtre.... Le week-end fut haut en couleur avec des cosplayers qui ont investi la scène lors d'un grand concours de cosplay. De drôles de personnages venus d'univers imaginaires différents sont venus visiter Lampertheim. Le *blind test* du samedi soir a rencontré un vif succès, tout comme les conférences, les spectacles, les animations pensées par nos adolescents de l'OPAL, des jeux familiaux et de rôles... Une belle réussite ! ♦



Cinéma en plein air



Le week-end du 24 et 25 août a été marqué par deux événements estivaux dans notre village. Le premier, le cinéma en plein air, a dû s'adapter aux caprices de la météo. Face à des conditions agitées, la projection a été déplacée dans la salle des sports. Malgré ce changement de dernière minute, la soirée a rencontré un franc succès. Plus de 200 amateurs de cinéma se sont rassemblés pour regarder *Alice au pays des merveilles* de Tim Burton. Les spectateurs ont également pu profiter d'animations variées avant le début du film, ajoutant une touche festive à l'événement. ♦

Rallye

Place à l'aventure avec la 5^{ème} édition du rallye familial. Cette manifestation ludique a offert aux participants l'opportunité de redécouvrir leur village sous un nouvel angle. Petits et grands ont arpenté les rues, résolvant des énigmes et relevant des défis, tout en s'amusant. Cette activité a permis aux familles de passer un moment convivial tout en explorant les recoins parfois méconnus de leur commune. Ce week-end riche en animations a ainsi allié culture, divertissement et découverte, pour bien terminer l'été avant la rentrée. ♦



Initiatives pour préserver notre dialecte et notre culture régionale

La richesse de notre dialecte nous emmène dans tous les domaines: le théâtre, le sport, la cuisine, le bricolage et encore tellement d'autres...

Mer rede so wie uns de Schnäwel gewächse esch.

Cette année à nouveau, la commune a eu la chance d'accueillir le Théâtre Alsacien de Strasbourg dans notre salle des fêtes. Nous avons assisté à deux représentations *Wer isch Wàs*, une comédie adaptée en alsacien, de la pièce *Pyjama pour six*. Ce week-end à la mi-novembre fut un succès pour de nombreux spectateurs et il fut riche en rires et en bonne humeur. *D'Pompier hân met gemacht un hân in Alle ebst ze trincke un ze asse servert.*



LA CULTURE RÉGIONALE PAR LE SPORT

La culture se transmet également à travers le sport. Lampertheim était ville départ pour une étape du *Sprochrenner*. Il s'agit d'une course de relais, ouverte à tous, pour promouvoir de manière festive et populaire le patrimoine culturel et linguistique de l'Alsace. En marge de l'étape menant les coureurs à Strasbourg, les enfants, accompagnés de la cigogne, se sont affrontés dans les rues de Lampertheim pour leur plus grand bonheur.



LA CULTURE RÉGIONALE PAR DIVERS ATELIERS EN ALSACIEN

Cette année était également ponctuée de plusieurs ateliers réunissant les enfants, les jeunes de l'OPAL et les bénévoles. Ainsi, des bricolages ont permis la confection d'*Osterhiisle*; des *Lammele* étaient cuisinés pour préparer les fêtes Pascales. Une deuxième journée de pâtisserie a également permis la confection de *Mannele* du Saint Nicolas mais aussi les pains d'épices. Ces échanges sont riches pour tous et les plus jeunes entendent ainsi occasionnellement l'alsacien. La journée du patrimoine a encore une fois mis en évidence les *Hoftnamme* du village historique sur un plan permettant de les situer plus facilement.

Mer sin froh elsassisch ze redde un hoffe das m'r noch lang so widersch kenne màche. ♦

Une carte de réduction pour les 11-25 ans : la carte **Atout Voir** !

Depuis le 1^{er} septembre, la carte **Atout Voir** est gratuite et désormais, la médiathèque Mille et une Pages de Lampertheim est un point de distribution.

Cette carte permet aux jeunes de 11 à 25 ans, non étudiants, qui habitent ou qui sont scolarisés dans l'Eurométropole de Strasbourg, de profiter de tarifs très avantageux auprès de 50 établissements culturels à travers l'Eurométropole de Strasbourg.

Cinéma, festival, musée, théâtre, danse, cirque, musique, humour, expositions... il y a en a pour tous les goûts !

Avec la carte Atout Voir, les billets de concert et de spectacle sont à 6€. Les places de cinéma sont à 5€ pour toutes les séances du dimanche 19h au vendredi 19h. Les musées de la Ville de Strasbourg sont gratuits.

L'année scolaire est bien entamée, mais il est encore temps pour les jeunes qui ne l'ont pas de se la procurer.

Rien de plus simple : rendez-vous à la médiathèque avec une photo d'identité, vos justificatifs ou une pré-inscription effectuée en ligne, et l'équipe de la médiathèque vous délivrera la carte.

Pour plus de détails sur la carte et pour se préinscrire en ligne, rendez-vous sur le site <https://www.strasbourg.eu/carte-atout-voir> ! ♦



Multi-accueil

Mille et une Couleurs pour une nouvelle identité visuelle

L'inauguration des fresques et vitrophanies des structures municipales de Lampertheim a marqué l'aboutissement d'un projet ambitieux visant à créer une identité visuelle cohérente et dynamique.

S'inspirant du nom de la bibliothèque *Mille et une Pages*, la commune a décliné cette thématique pour renommer ses services dédiés à l'enfance, la jeunesse et l'éducation. Le multi-accueil est devenu *Mille et une Découvertes*, l'accueil péri/extrascolaire *Mille et une Curiosités*, et le groupe scolaire Jean-Jacques Rohfrich *Mille et un Savoirs*.

Cette nouvelle identité, incarnant dynamisme et modernité, a été conçue pour symboliser l'accompagnement du citoyen tout au long de son parcours. Le projet, fruit d'une collaboration étroite entre élus, services municipaux et prestataires locaux, s'est déroulé sur six mois. Benoit Hummel, graphiste lampertheimois, et Alsace Deco, imprimeur local, « ont relevé le défi de créer un univers visuel cohérent et attrayant » ou « ont apporté leur expertise pour concrétiser cette vision ». Les fresques et vitrophanies,



basées sur des formes simples et sobres aux couleurs vives, intègrent harmonieusement le rouge et le doré du blason communal. La bibliothèque, en passe de devenir médiathèque, a également bénéficié d'un rafraîchissement de son logo, désormais plus dynamique et en

accord avec l'ensemble des structures. Le 11 juin, une déambulation musicale et ludique a permis aux petits comme aux plus grands de découvrir ce nouvel univers visuel. Une belle réussite qui promet mille et une aventures aux Lampertheimois ! ♦



Les manifestations solidaires en 2024

La chasse aux œufs



Par ce joli samedi de Pâques, le lapin de Pâques est venu cacher plus de 1 000 œufs dans notre commune. Qu'il était plaisant pour nos enfants de chercher œufs colorés, chocolatés, voire garnis ! De plus, en ramenant leur précieux butin, les petits tout sourire recevaient « la surprise » : un lapin chocolaté de leur choix. Il repassera l'an prochain, avec de nouvelles règles encore plus amusantes ! On se réjouit déjà ! ♦

Marché de Noël

Le samedi 7 décembre, organisé par la commune, le marché de Noël a battu son plein sur la place du Général de Gaulle. Des stands variés proposant *bredele*, décorations de Noël, bijoux, confiseries, confitures... Le vin chaud et les marrons chauds étaient offerts par la municipalité. La distribution des colis à nos séniors ne pouvant pas assister au repas des aînés s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Les grands temps forts de l'après-midi : deux spectacles de Noël, l'un intitulé *S'Christkindel kommt* proposé par L'OLCA et *Noël en Alsace* par le conteur Stéphane Herrada. Le Père Noël est venu rejoindre le *Christkindel* et le *Hans Trapp* pour le grand bonheur des enfants. ♦



Le repas des aînés

Une partie de l'équipe municipale dévouée, accompagnée de jeunes motivés au service, un cuisinier talentueux et plein d'imagination aux fourneaux, une belle ambiance musicale, un photo call pour immortaliser le sourire des 250 convives venus se retrouver. Un cocktail parfait pour assurer le traditionnel repas des aînés, le 15 décembre dernier ! Chacun est reparti ravi et pressé d'assister à la prochaine rencontre ! Notons que nos aînés n'ayant pu se rendre au banquet ont pu retirer leur colis lors du marché de Noël ♦



Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Présentation de ses services

Le CIAS a organisé sa première journée "portes ouvertes" le 4 octobre au centre socioculturel d'Eckwersheim pour présenter ses services.

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le RPE de Lampertheim informe parents et assistantes maternelles sur l'accueil des jeunes enfants. Plusieurs événements ont été organisés en collaboration avec le multi-accueil *Mille et une Découvertes* et la médiathèque *Mille et une Pages* :

- ▶ Animation mensuelle de bébés lecteurs à la médiathèque, préparée par Erine, la responsable.
- ▶ Le 9 janvier : Spectacle *Voyage en émotions* conté par Léa Pellarin, offert par le CIAS et la commune.
- ▶ Le 13 février : Représentation du *Carnaval des animaux* de Camille Saint-Saëns, suivie d'un goûter festif.
- ▶ Le 11 juin : Balade sensorielle contée à l'aire de jeux du *City*, clôturée par un pique-nique commun.

Nouveauté : séances mensuelles d'éveil musical avec une intervenante de l'école intercommunale RAVEL à l'école de musique de Lampertheim.



LIEU D'ACCUEIL PARENTS ENFANTS (LAEP)

Le LAEP 4 *doudous* accueille les enfants de 0 à 6 ans et leur famille les samedis et certains mercredis. Le CIAS propose également :

- ▶ Le *Cercle des parents* : groupe de parole animé par une puéricultrice.
- ▶ Des *Cafés parents* sur l'éducation des 0-6 ans.
- ▶ Des ateliers parents-enfants pendant les vacances, comme celui du 13 août à Lampertheim (jeux d'eau et peinture en extérieur).
- ▶ Une conférence-spectacle de Corinne Pates le 4 octobre à Vendenheim, attirant 270 personnes dont 44 de Lampertheim.

Cette année à nouveau, la fête de Noël du LAEP sera organisée à Lampertheim le 21 décembre.

SERVICES AUX SENIORS

Les seniors de Lampertheim bénéficient de divers services proposés à Lampertheim et dans les autres communes :

- ▶ Minibus hebdomadaire pour les courses.
- ▶ Conférences et ateliers variés : yoga sur chaise, voyage en terre virtuelle, initiation tablette « happy tab », lactofermentation, crochet, *Furoshiki* et décoration de Noël.
- ▶ Thé dansant le 5 avril 2024 à Eckwersheim, bénéficiant à plusieurs personnes de Lampertheim.

Nouveau : en plus du Restobus mensuel, une sortie spéciale est organisée chaque mois pour déguster une tarte flambée à Eckwersheim.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le service social propose un accompagnement pour toutes les demandes d'aides sociales à partir de 60 ans. ◆

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Changement de logo pour le CCAS



Le centre communal d'action sociale est une structure de proximité s'adressant à tous les habitants de la commune. Il est géré par un Conseil d'Administration composé d'élus (es) et de personnes extérieures à part égale. Il est présidé par Madame le Maire. Il dispose de son propre budget composé essentiellement d'une subvention municipale.

Il œuvre dans le domaine de la solidarité, de la prévention, du handicap, des personnes âgées. Le CCAS accorde des aides financières. Il gère des demandes ponctuelles, en relation étroite avec les assistants(es) social(es) du secteur.

Il a également un rôle d'écoute et de soutien pour les personnes en difficulté sociale. ◆

Relais Petite Enfance (RPE)

Les activités de 2024

Le 11 juin 2024, une balade sensorielle contée a été organisée conjointement entre le RPE, service enfance de la commune, la médiathèque *Mille et une Pages* et le multi-accueil *Mille et une Découvertes*. 16 enfants et 8 assistantes maternelles ainsi que 20 enfants et 8 professionnelles du multi-accueil ont été accueillis par Erine, Patricia et Marie pour des découvertes sensorielles autour d'histoires et activités naturelles au parc de 9h30 à 13h00. La matinée s'est clôturée autour d'un pique-nique en commun pris sur le terrain de pétanque où l'équipe technique de la commune avait installé des points d'ombrage.



Le 13 février 2024, *Le carnaval des animaux* de Camille Saint-Saëns a pris vie sous forme de petit théâtre suivi d'un goûter de beignets et d'animations musicales haut en couleurs et mouvements pour 8 enfants gardés par les assistantes maternelles du secteur et 15 enfants du multi-accueil *Mille et une Découvertes*. L'animation s'est organisée en partenariat entre le RPE, la médiathèque, le multi-accueil et le service enfance de la commune.

Le 9 janvier, Léa Pellirin est venue présenter son spectacle *Couseuse d'histoire : voyage en émotion* à 11 enfants gardés par des assistantes maternelles du secteur et les enfants du multi-accueil *Mille et une Découvertes*. Un temps fort apprécié, qui a permis une première découverte d'un spectacle conté offert par le CIAS et la commune de Lampertheim.



C'est avec beaucoup de plaisir que les enfants gardés par les assistantes maternelles découvrent l'animation "bébés lecteurs" à la médiathèque préparée avec soin par Erine et depuis septembre, dans la grande salle de musique, Béatrice Ittiss professeur de musique de l'école intercommunale Ravel fait découvrir l'univers des instruments et des sons au rythme d'une fois par mois. ♦

Handicap

Sensibilisation au Handicap : tous pareils !

La commune de Lampertheim a souhaité mettre en avant les différents types de handicap et sensibiliser les valides.



Durant le week-end du 29 et 30 juin 2024, vous avez pu vous initier au basket fauteuil par l'intermédiaire de l'association *Ashpa*, participer à des ateliers sur la mal- et non-voyance proposés par l'association *Vue d'Ensemble*, tester la Kutch, un vélo triporteur adapté au transport de personne en fauteuil roulant ou déambuler au milieu d'expositions et de tableaux peints par des artistes peignant de la bouche et du pied.

PONCTUÉ DE MOMENT FORTS

Une présentation suivie d'un temps d'échanges avec Jules Ribstein, para triathlète, d'une intervention de Stéphane Augé sur le handicap invisible, puis de l'expérience stimulante de la lecture dans le noir contée par Christelle Kleyling ou bien de la merveilleuse prestation de la chorale *Vue d'ensemble* pour conclure ce week-end.



Sans oublier que la commune de Lampertheim a présenté et signé la *Charte Commune-Handicap* qui vise à promouvoir l'intégration dans notre village de toutes les personnes handicapées.

Un week-end riche en rencontres et intense en émotions ! ♦

Vers une maison médicale ?



Madame le Maire a rencontré en octobre 2023 notre nouveau médecin généraliste, le Dr. Chevriaux, qui succédait au Dr. Charpentier. Son installation n'a en effet pas été simple et a nécessité une mobilisation intense de la Maire auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS), pour aboutir à l'arrivée de notre nouveau médecin.

L'évolution démographique de Lampertheim, la proportion de séniors, mais aussi les attentes du corps médical obligent à une réflexion à court terme pour encore améliorer les enjeux de santé sur notre commune. Il nous faut accélérer sur l'accès aux soins, en essayant de diversifier l'offre médicale : maintenir l'existante, qui n'est pas assurée, et permettre l'installation de spécialistes. Mais il est aussi nécessaire de permettre à nos professionnels de santé d'avoir des locaux plus adaptés, de pouvoir mutualiser certains services (secrétariat par exemple). Cela favorise aussi leur coordination en matière de soins, en matière de prévention, et de facto l'amélioration des soins.

C'est pourquoi Madame le Maire a lancé un vaste chantier, co-construit avec les professionnels de santé et la municipalité pour la création d'une maison médicale.

Depuis près d'un an les réunions se sont enchaînées pour la municipalité : avec l'ARS, avec les professionnels de santé, des porteurs de projets immobiliers potentiels,

l'Établissement Public Foncier (EPF)... D'une maison de santé pluriprofessionnelle imaginée initialement, nous nous sommes orientés vers la maison médicale, dispositif plus souple, en accord avec les professionnels de santé.

En octobre dernier nous avons échangé sur l'emplacement, un lieu central et accessible, mais aussi un lieu en opportunité foncière, c'est-à-dire permettant une construction aisée et qui s'intègre dans notre environnement communal. Un site a été identifié et validé. Les analyses en urbanisme sont en cours, pour en conforter la faisabilité, et avancer ensuite sur les acquisitions foncières.

En novembre, une visite d'une maison de santé a été faite, pour se projeter plus aisément et définir au mieux les besoins de chacun. Les démarches se feront aussi en concertation avec les habitants, notamment les riverains du projet, lorsque le projet se concrétisera davantage. Le financement sera aussi un enjeu majeur, il nous faut construire ensemble un modèle économique durable, dans un partenariat public/privé qui conviennent à toutes les parties.

Un travail par étape, pour avancer au mieux pour répondre à nos besoins. C'est un projet ambitieux qui nécessite une planification minutieuse, avec une collaboration active de tous les acteurs. ◆

Foyer d'Amour

Les 20 ans de notre association



Notre association Foyer d'Amour est heureuse de faire partie du comité des fêtes et de pouvoir ainsi s'associer aux activités proposées par la commune et ses autres associations.

Nous avons ainsi pu assurer une vente de pâtisseries et de boissons lors des représentations des Ateliers du Sablier, les week-ends des 6-7 et 12-13 avril.

Nous avons également pu proposer des pâtisseries lors du week-end consacré au handicap les 29 et 30 juin ainsi que des plats africains lors de la fête du village, le 15 septembre.

Mais le grand événement de l'année 2024 est pour nous celui **des 20 ans de notre association**, que nous avons fêté les 12 et 13 octobre. La fête a commencé le samedi soir par une prestation de deux jeunes membres de l'Académie Fratellini, Agathe et Yan. Un groupe d'acteurs a ensuite présenté un spectacle de théâtre d'improvisation fort apprécié, également dans la salle des fêtes. Le repas africain traditionnel a été préparé le dimanche par Juliette et Alinah. La vente d'artisanat africain de cette année proposait, en plus des articles disponibles les autres années, des vêtements et des objets rapportés cet été du Rwanda par Juliette. Les habitants du village, de nombreux amis de l'association et aussi des nouveaux venus étaient présents en nombre pour fêter cet anniversaire. ◆



Les pirates sur les planches



La troupe des Ateliers du Sablier a transposé son spectacle au XVIII^{ème} siècle, sur un bateau pirate. Pas de vaudeville cette année mais une pièce réunissant tous les codes de la piraterie à savoir chasse au trésor, bagarres, prisonniers, naufragés sans oublier le perroquet.

Cette année, l'association *Foyer d'Amour* s'est occupée de la buvette durant les quatre représentations à Lampertheim.

Un partenariat de cœur qui a permis de récolter des fonds destinés à l'entraide dans les pays africains.

La troupe a également joué une représentation à Brumath au profit de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Notre association a également participé au 4^{ème} festival Lamper'Times en proposant des lectures sur le thème des émotions ainsi qu'une déambulation de clowns parmi les stands des exposants.



SPECTACLE 2025

Les répétitions pour le nouveau spectacle ont débuté dans une ambiance très joyeuse. La pièce se déroule au sein d'un hôtel *Au Nid Douillet* où les péripéties vont s'enchaîner pour le plus grand bonheur des spectateurs.

**Rendez-vous
début mai 2025.** ◆



Une activité au service de la commune !

L'année 2024 fut l'occasion pour la section des sapeurs-pompiers de Lampertheim de participer aux traditionnelles commémorations du 8 mai, 18 juin, 14 juillet et 11 novembre de notre commune.

Les sapeurs-pompiers interviennent sur la commune de Lampertheim de 19h00 à 7h00 toute la semaine et toute la journée du dimanche et les jours fériés. Ils participent également aux gardes en caserne et à l'astreinte pour l'unité territoriale de Vendenheim.

La section voit son effectif augmenter une nouvelle fois cette année avec l'accueil d'une nouvelle recrue, Catharina Teixeira. Si vous souhaitez devenir Sapeur-Pompier, n'hésitez pas à prendre contact avec notre chef de section l'Adjudant-chef Bornert !



Avec plus de 40 heures de formation par an, la section reste opérationnelle toute l'année dans sa globalité à travers les différents exercices ou manœuvres effectués.

Cette année, à l'occasion d'un exercice d'évacuation des écoles élémentaire et maternelle de Lampertheim, le 18 octobre dernier, nous avons pu mettre en œuvre une simulation d'incendie avec la recherche de victimes avec la participation bien sûr de la section de Lampertheim mais également du pôle de Vendenheim et de l'EPA (La grande

échelle) de la caserne de Strasbourg Nord. Ce fut l'occasion pour les pompiers de manœuvrer dans un milieu peu familier, pour les enseignants et les élèves de se rappeler les consignes d'évacuation. À la fin de l'exercice, les enfants ont pu approcher et monter sur la grande échelle.

Avec plus de 130 exposants, le vide grenier, organisé par l'amicale, a permis la mise en place d'une journée conviviale au centre du village. Une belle journée ensoleillée !

Nous tenons à vous remercier de votre accueil durant la traditionnelle distribution des calendriers 2024. Nous étions aussi présents les mardis 3 et 10 décembre au marché hebdomadaire et le samedi 7 décembre à l'occasion du marché de Noël de Lampertheim place du Général De Gaulle.

Le président et l'ensemble des membres de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Lampertheim vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et vous présentent tous leurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2025. ♦

Contact :

Site web : www.pompiers-lampertheim.com

Courriel : recrutement@pompiers-lampertheim.com

Abonnez-vous à notre Facebook !



@pompierslampertheim

L'Échappée

Nouvel élan solidaire avec l'Échappée



L'association l'Échappée poursuit son engagement en faveur de la solidarité envers les enfants malades, en mettant l'accent sur les valeurs fédératrices du sport pour offrir à tous des moments de convivialité.

QUARTIER LIBRE, UNE PREMIÈRE À LA SALLE DES FÊTES

La 6^{ème} édition de l'après-midi ludique et solidaire *Quartier Libre* a eu lieu pour la première fois à la salle des fêtes, avec le soutien de la municipalité de Lampertheim et la participation de nombreuses associations locales. Elle a permis de récolter 1 700 € qui seront reversés à l'association *Les Enfants de Marthe*, qui organise des vacances pour les jeunes patients du service d'Onco-Hématologie de Strasbourg.

DES ACTIVITÉS POUR PETITS ET GRANDS

L'événement a rencontré un franc succès grâce à une variété d'activités proposées pour tous les âges : jeux en bois, ateliers de gestes de premiers

secours avec les pompiers, initiation au tennis, au football, découverte du Sjoelbak et des échecs, sans oublier des séances de Pilates, le tout à volonté grâce à un bracelet vendu 3 €.

La lecture musicale du livre-concert *L'arc-en-ciel au bout du jardin*, écrit et illustré par Sophie Lottmann-Miot et mis en musique par Carine Augé à la harpe, a fasciné les petits et leurs parents ou grands-parents venus en nombre.

UN INVITÉ EXCEPTIONNEL : LA PAUSE HYPNOSE

Cette 6^{ème} édition fut exceptionnelle grâce à la présence de Maxime De Paola, alias *La Pause Hypnose*. Il a



présenté bénévolement un extrait de son spectacle, un beau moment de complicité et de rire avec le public. La journée s'est terminée en musique et dans une ambiance conviviale avec DJ Caze.

SOUTIEN À OCTOBRE ROSE

Fidèle à sa mission de promotion du sport comme vecteur de solidarité, L'Échappée a également participé pour la première fois à la Strasbourgeoise, en soutien à la lutte contre le cancer du sein.


De nouveaux défis sportifs et solidaires s'annoncent pour 2025.


En attendant, suivez-nous sur les réseaux sociaux. ♦



L'Échappée

Philippe Lambalieu, Président
8 rue du Bourgogne - 67450 Lampertheim
Tél. : 06 62 34 28 10 - 06 45 76 64 30
Courriel : lechappee67@gmail.com

 @defislechappee

 @lechappee_defiscycliste

Une année riche



Après un renouvellement du comité de l'association des parents d'élèves de Lampertheim APELA en février, les manifestations se sont enchaînées pour le plus grand bonheur de nos enfants.

Cavalcade de carnaval, rencontre avec le lapin de Pâques, boum du CM2, goûter famille pour Halloween, photos avec le père Noël.

En parallèle, l'organisation de la bourse aux jouets et d'une vente de chocolats et de fromage nous ont permis de faire un don de 3 990 € aux écoles de Lampertheim. Don utilisé pour participer financièrement aux sorties pédagogiques

des classes de l'élémentaire et pour l'achat de vélos pour les maternelles.

Les membres de l'APELA siègent également au conseil d'école et accompagnent les différentes classes pendant leurs sorties scolaires.

Nous remercions l'ensemble des parents et bénévoles qui nous soutiennent sur nos manifestations et qui font battre quotidiennement le cœur de l'APELA.

Des surprises sont à venir pour 2025 !
Le comité de l'APELA ♦

Club Féminin



Pas nombreuses, mais motivées

La même envie d'aider nous fait avancer, toujours et toujours. Merci à toutes celles et tous ceux qui tout au long de l'année nous aident et nous soutiennent.

Après notre vente de Noël 2023 nous avons fait un don de 2 000 € à l'association **Regard** (soutien aux familles d'aidants) et 2 000 € à l'association **La Main du Cœur** (aide aux enfants défavorisés).

En 2024, après la vente de Pâques, nous avons fait un don de 2 000 € à l'association **Noéline de Cœur** (création d'une maison pour accompagner les enfants cancéreux en fin de vie et leurs parents).

Merci de nous soutenir dans nos actions par votre générosité et votre fidélité.

Passez d'excellentes fêtes de fin d'année et prenez soin de vous.



Contact :
Gabrièle REEB
Tél. 06 73 39 13 73
Courriel : gabi.reeb@orange.fr

Pour le Club Féminin
Gabi Reeb ♦

Paroisse protestante

3 évènements en 2024...

LE RENOUELEMENT DU CONSEIL PRESBYTÉRAL

L'élection du Conseil Presbytéral de la paroisse protestante de Lampertheim s'est déroulée dimanche 4 février 2024. Le conseil presbytéral, renouvelé tous les 3 ans, constitué de paroissiens actifs élus parmi eux et d'un pasteur, est l'organe dirigeant de la paroisse. Il est responsable de toutes les décisions concernant la vie spirituelle et matérielle de sa paroisse. Ont été élu(e)s ou réélu(e)s : Martine Hindenoch (présidente), Olivier Ferron (vice-président), Claudine Bollenbach (trésorière), Frédéric Hugel (secrétaire), Michel Hettler (absent sur la photographie), René Klein, Myriam Sohn, Sébastien Rives, Hélène Rocheville et Arlette Wenz. Ce conseil a été installé lors du culte du 14 avril 2024.

Les « anciens » et les « nouveaux » conseiller(e)s ont à cœur, avec leur enthousiasme, et les paroissiens, d'animer, avec leurs sœurs et frères catholiques, la vie de notre belle cité de Lampertheim.

DEUX BELLES RENCONTRES CONVIVIALES ET GOURMANDES!

Le culte en plein air du samedi 29 juin

Le culte était prévu dans le jardin du presbytère avec repli possible dans l'église en cas de mauvais temps.



Mais si la température et le ciel furent cléments ce 29 juin, le jardin était déjà occupé par des nuées d'*aedes albopictus*, *aedes vexans*, *culex pipiens* et autres « cousins », appelés plus simplement... moustiques avec lesquels la cohabitation aurait posé de sérieux problèmes. Le culte eut donc lieu dans l'église et la rencontre conviviale sur son parvis. Les convives purent se régaler dans la bonne humeur de knacks, de salade de pommes de terre et de délicieuses pâtisseries maison.

La fête paroissiale

La traditionnelle fête paroissiale annuelle du 6 octobre 2024, dans la salle polyvalente mise aimablement à notre disposition par la municipalité

fut également l'occasion pour près de deux cents personnes de se retrouver, après un culte sur le thème de la Bible et l'humour, autour d'un baeckeoffa savoureux, d'échanger dans la bonne humeur, la fourchette et le verre (avec modération) à la main et de repartir chez soi le ventre plein et les bras chargés des lots de tombola parfois volumineux sous la forme de paniers de légumes ...

Une paroisse ne peut être vivante qu'au travers de ceux qui la composent mais bien évidemment aussi grâce à tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année.

Qu'ils soient chaudement et sincèrement remerciés. ♦



Mise à l'honneur

Première soirée des bénévoles

Le champ du bénévolat est immense, nous en trouvons dans tous les domaines : sportif, culturel, culturel, musical, humanitaire, la liste n'est pas exhaustive. Le bénévole est en général une belle personne qui donne de son temps, accepte les contraintes, s'intéresse au monde.

Il partage ses centres d'intérêt, ses valeurs, ses convictions... Acteur du bien-être collectif, il améliore le service. Son action est difficilement quantifiable et souvent anonyme, mais son travail indispensable et précieux : il s'ajoute à l'action communale, c'est la clé de voûte de la solidarité et du vivre-ensemble.

C'est dans cet esprit que la mairie a organisé mardi 21 mai au soir, la première rencontre mettant à l'honneur les bénévoles de la commune. Cette première édition fut un véritable succès.

Plus de 140 convives se sont retrouvés attablés dans une ambiance chaleureuse. Madame la Maire a remis des médailles aux bénévoles les plus méritants, choisis au sein de leur association respective par leurs pairs.

Quelle fierté pour notre village de les voir si nombreux ! ◆



Nouveaux arrivants

Ouverture d'un cabinet d'hypnothérapie à Lampertheim

Madame Diatkine, hypnothérapeute vous accueille à Lampertheim **en semaine et le samedi**, au **1 rue de l'Église**, au sein du cabinet de kinésithérapie de Mesdames Bur, Kieffer et Lain. ♦



Association Plumes & poils bien chez soi

Vous partez en vacances en déplacement ou ne pouvez pas vous déplacer et ne souhaitez pas laisser votre animal seul ? L'association propose **ses services** de garde à domicile, promenade, transport et soins animaliers. ♦



plumesetpoils67@gmail.com
Tél. 06 60 52 90 61

Nouveau au marché hebdomadaire

Le marché hebdomadaire poursuit sur sa dynamique et accueille deux nouveaux commerçants avec **L'Instant Chocolat d'Isabelle** qui vous proposera des douceurs sucrées en été comme en hiver, une semaine sur deux et **Top Flamm's** avec des *flammekueches* et des pizzas à emporter toutes les semaines. ♦



Aménagement

Sécurité au niveau du carrefour FNAC-DARTY

Nous sommes conscients de la dangerosité du carrefour route de Hoerdt devant la FNAC-DARTY où de trop nombreux automobilistes et poids-lourds, faisant fi du Code de la Route et de la plus élémentaire prudence, forcent le passage en direction de Strasbourg.



Sachez que nous travaillons avec les services de l'Eurométropole de Strasbourg pour trouver une solution efficace rapidement afin que nul ne puisse contourner les obstacles déjà mis en place dans le but de tourner à gauche.



LA SIGNALISATION ACTUELLE EST JUGÉE RÉGLEMENTAIRE

Cependant, nous jugeons qu'elle n'est pas suffisante et surtout visible. Toutefois, nous ne pouvons être tenus responsables du non-respect du Code de la Route et d'une quelconque incivilité routière. Les gendarmes sont parfois présents et verbalisent. Notre garde champêtre s'y rend régulièrement.

Nous comprenons l'impatience de certains. Les délais dans la réflexion et la réalisation par l'EMS, compétente et décisionnaire sur ce dossier, sont parfois longs avant que cela n'aboutisse. Nous restons vigilants, actifs et engagés sur ce sujet pour remédier au plus vite à cette situation. ♦

Le triptyque d'Actinord

Dernier lot du programme d'aménagement de la zone commerciale, la zone Actinord, située à l'extrémité sud de la rue du Chemin de Fer, commence à opérer sa transformation.

1 PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL (PEM)

Le parking du PEM est le premier projet à avoir vu son permis de construire accordé. Les travaux de ce parking d'environ 160 places recouvertes par des ombrières photovoltaïques ont démarré cet été et l'inauguration est prévue à l'été prochain. Si l'Eurométropole est le maître d'ouvrage, la commune de Lampertheim en tant qu'autorité délivrant le permis de construire n'a pas manqué de faire valoir son intérêt et a apporté des remarques sur l'aménagement. Notamment pour souligner le caractère multimodal la commune a défendu l'installation d'un arrêt Flex'hop à proximité, la réserve de voirie nécessaire à la giration d'un bus pour une future ligne régulière, l'installation de bornes de recharge et la perméabilité piétonne avec les commerces environnants. En revanche le souhait d'une station Vel'hop, d'un garage à vélos fermé et d'une station d'autopartage n'a pas été satisfait. Par ailleurs la commune regrette le manque de prise en compte des personnes à mobilité réduite dans le cadre du réaménagement de la gare de Mundolsheim dont fait partie le projet de parking.



Projet d'aménagement : illustration KAUTZ architectes, image non contractuelle.



2 LIDL

L'enseigne LIDL d'abord présente avec deux magasins dans la zone commerciale a pour ambition depuis 2017 de construire un seul et unique magasin sur le ban de Lampertheim. Or depuis la fermeture du lieu de vente à Vendenheim le projet a subi de nombreux rebondissements. La mandature actuelle s'est saisie du dossier et a pu jouer un rôle prépondérant dans la médiation entre l'aménageur, le marchand de biens et l'enseigne en affirmant sa volonté de voir un nouveau magasin émerger, synonyme d'attractivité pour

l'ensemble de la rue du Chemin de Fer et des Mercuriales et synonyme de renouveau pour les clients ainsi que de meilleures conditions de travail pour les employés. Le permis de construire a également été défendu par le pétitionnaire et la commune en commission départementale et puis en commission nationale d'aménagement commerciale. Désormais le permis de construire est accordé et LIDL attend qu'il soit purgé de tout recours pour lancer la phase travaux.

3 COLIVING HARVEY

Dernier volet du tableau Actinord avec le projet novateur de coliving Harvey visant à proposer de la résidence hôtelière en moyenne durée à un public dynamique en mission professionnelle ou dans un cadre étudiant. La partie hôtelière composée de chambres avec une ou deux pièces et des lieux de vie en commun sera agrémentée d'un espace dédié au sport de type dojo accessible également aux personnes non-résidentes. Le permis de construire a été accordé après avoir été purgé de tout recours. À présent Harvey est en phase de montage financier. ◆

Adhésion au Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel

Après avoir fait réaliser un inventaire patrimonial de plus de 100 maisons à pans de bois, il nous fallait trouver un soutien plus pertinent et incitatif pour accompagner la préservation du bâti ancien.

Cette volonté d'accompagner la préservation de notre patrimoine commun a été réaffirmée le 19 juin dernier par le vote en conseil municipal de l'adhésion à la **politique de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel**. Ce partenariat de la commune de Lampertheim avec la CeA vise à soutenir les projets de restauration de maisons anciennes (construite avant 1948) et permet de bénéficier d'un accompagnement gratuit pour l'étude du projet avec des conseils et des préconisations de la part d'un architecte-conseil dédié afin de solliciter une subvention pour la réalisation de ces travaux.

Les travaux éligibles concernent la structure et le clos couvert (charpente, couverture, menuiserie, rénovation des façades...). Le taux de subvention s'élève à 20% des travaux éligibles, auquel s'ajoute le cofinancement des dossiers à hauteur de 10% de la subvention attribuée par la Collectivité européenne d'Alsace, pour porter le plafond de subvention à 44 000 € (40 000 € max. CeA + 4 000 € max. commune de Lampertheim) par projet.

L'ensemble des partenaires est aujourd'hui en place pour accompagner au mieux cette demande d'aide à la rénovation.

Pour 2025 nous aurons à cœur de voir nos maisons à colombage s'embellir et pérenniser ainsi l'ADN de notre village. ♦



Le Street Art s'invite sur le container de la place de Gaulle



A l'issue d'une consultation lancée lors de l'édition 2023 du festival *Lamper'Times*, les Lampertheimois ont choisi la réalisation d'une œuvre d'art urbain *Street Art* afin d'habiller le container installé par la municipalité place du Général de Gaulle.

Dans un second temps, un sondage avait été proposé en mars 2024 sur l'application *Maire & Citoyens* pour déterminer le choix entre deux propositions artistiques. Cette approche de la démocratie participative dans le domaine culturel a permis aux citoyens de s'approprier pleinement le projet et c'est à une large majorité que l'œuvre *Cigogne* a été plébiscitée.

Réalisée au cours de la fête du printemps par Williann, graphiste et illustratrice alsacienne, elle a été inaugurée le 9 mai 2024 à l'issue de la journée de l'Europe.

Ce projet illustre comment l'art peut transformer des objets utilitaires en véritables œuvres d'art, enrichissant ainsi le patrimoine culturel de la commune. ◆



Ensemble contre la prolifération du moustique tigre

Le moustique tigre est désormais implanté sur tout le territoire de l'Eurométropole, plus aucune commune n'y échappe.

En l'absence de moyen efficace global pour réguler sa prolifération, il n'y a que les démarches individuelles et locales pour lutter. 80% du territoire d'une commune relève de la propriété privée.

Chacun peut et doit appliquer les bons gestes de prévention qui sont à retrouver sur internet à l'adresse : <https://www.slm67.fr/moustique-tigre/agir-contre-le-moustique-tigre>.

Depuis 2024 la commune subventionne l'achat de piège à moustiques.

En ce qui concerne le domaine public, la commune prévoit un partenariat avec le Syndicat de Lutte contre les Moustiques (SML) et un plan de formation pour le traitement des avoairs et elle étudie les solutions de piégeage pour collectivité implantées dans des lieux stratégiques. ◆



Le Forum de l'Habitat et de l'Environnement 2024

Un forum de l'habitat et de l'environnement se tient tous les deux ans à Lampertheim, avec pléthore d'excellents partenaires : l'Eurométropole de Strasbourg, Région Grand Est, Toute l'Alsace, L'Agence du climat, le guichet des solutions Abrapa, Ensemble partageons la vie, Ministère de la Culture/ABF, SDEA Alsace-Moselle, La Maison du Compost, CADR 67, Strasbourg ATMO-RISK, @slm67, FACE Alsace, Climaxion, Un demain vert, Vélhop Strasbourg, Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique – APPA, R-GDS, Mon Projet Gaz, Electricité de Strasbourg, Médiathèque Mille et une Pages, Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est, Parc de la station régionale des Oiseaux de la Wantzenau, Association Alsace Eco Services. Tous étaient présents pour répondre à toutes les questions de nos habitants !



Une manifestation pour répondre à vos interrogations légitimes en matière d'aménagement intérieur et extérieur, pour vous trouver des solutions innovantes et les aides possibles. C'est un rendez-vous incontournable pour les propriétaires et les locataires : économies d'énergie, aides aux financements, conseil en urbanisme, écogeste... Une variété de stands, des ateliers ludiques et interactifs (avec même de la réalité virtuelle !).

Les participants sont repartis avec des réponses à leur question, et aussi avec des guides, de la documentation, des idées et aussi quelques cadeaux divers offerts par les partenaires. Une 2^{ème} édition de très grande qualité aux dires des partenaires présents ! ◆



Lampertheim fêtait chaque année le printemps !

Désireuse de mettre à l'honneur notre caractère de *commune nature*, chaque année la municipalité organisait depuis 3 ans un temps fort autour du printemps, avec sa fête éponyme qui s'est tenue cette année le 27 avril.



Au programme, pour la mise à l'honneur de la faune, de la flore et de la biodiversité, de nombreuses activités pour petits et grands étaient proposées : des ateliers (création de bombe à graines, réalisation de linogravure, travail sur la fresque du climat...), des expositions (photos avec PCCA, sur les arbres et la faune avec la mise à disposition d'une exposition par la CEA, de bonsaïs, d'érables...), des jeux, des livres ...

Et de nombreux stands grâce à l'appui des partenaires suivants : Club jardin et biodiversité, la Maison du compost,

l'atelier de Jess, Mes mets dans les orties, Hop la transition, asapistra, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Les petits débrouillards, Sikle, Les amis du jardin japonais, la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin, le Syndicat de lutte contre le moustique tigre 67, la Bibliothèque Mille et une Pages dont certains étaient présents depuis la première édition.

Le troc aux plantes et aux outils, la balade nature organisée autour de notre commune par Alsace Nature, et la remise des prix des maisons

fleuries accompagnaient traditionnellement cette manifestation. Un programme riche, au sein du centre sportif et culturel qui prenait ainsi son habit de printemps. Les Sapeurs-Pompiers de Lampertheim tenaient la buvette, pour une petite restauration adaptée.

Malgré la qualité des activités proposées, qui implique aussi une mobilisation des équipes, mais face à la fréquentation qui n'est pas au rendez-vous de ce temps fort, la fête printanière ne sera plus programmée à partir de 2025. ◆



Loisirs

Une nouvelle aire : le parc de Quadrille !



Un petit coin nature est né au bord de l'eau : voilà le parc de Quadrille inauguré chaleureusement un soir en juin, en petit comité. Champêtre et bucolique, ce lieu est fait pour se poser et pour jouer.

Des fleurs musicales, des cigognes pour amuser les plus petits. **Dans**

l'ancien pré de notre cheval cantonnier disparu en 2021, des moutons, bouc et chèvres ont pris place. Un petit panneau rappelle celle qui fut longtemps là pour accompagner les services techniques dans leurs activités.

Une aire de jeux, une table de pique-

nique ont été installées et seront complétées par d'autres jeux et mobiliers urbains. Un lieu qui vous invite à la détente et à profiter du beau cadre de vie de notre commune.

Vous pouvez aussi redécouvrir le cours d'eau, désormais visible, et entendre son clapotis agréable. ◆

Santé

De nouveaux agrès rue de Pfulgriesheim

Afin de lutter contre le sédentarisme et agrémenter les installations sportives communales, une nouvelle aire d'agrès fitness a été installée sur le parking rue de Pfulgriesheim.

Cette dernière s'inscrit pleinement sur le parcours **Vitaboucle 17** qui passe sur la voie verte juste à côté et complète les agrès fitness existants qui ont été déplacés en contrebas des terrains de tennis.!

Venez les découvrir, vous challenger, bouger pour garder la forme ! ◆



Modification 4 et projections

La modification N°4 du plan local d'urbanisme intercommunal a été validée en août dernier. Ce document, règlemente l'ensemble des points liés à l'urbanisme et au développement de notre territoire.

Cette validation marque la prise en compte des éléments que nous vous avons présentés l'an passé à savoir la suppression d'emplacements réservés, la requalification de zones 1AU en 2AU (secteur urbanisable à long terme) et l'inscription d'un emplacement réservé pour la création d'une piste cyclable vers Mundolsheim. Mais c'est aussi l'intégration du projet cœur de village et l'identification patrimoniale des bâtiments qui sont désormais reconnus dans un texte officiel.

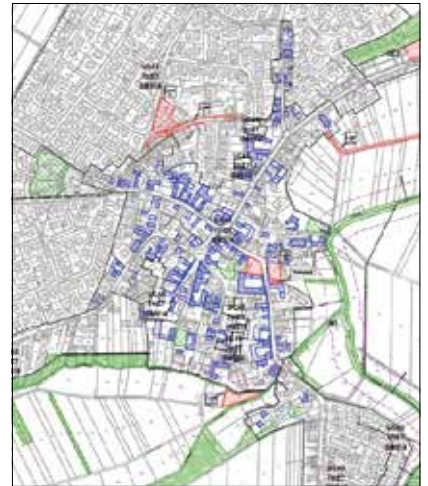
Cette année, notre commune a vu l'intégration du projet d'habitat mixte rue de Pfulgriesheim en accueillant de

nouveaux habitants fin 2023. La fin d'année est aussi marquée par le commencement des travaux pour la construction des deux immeubles d'habitation rue Derrière-les-Cours.

Afin de répondre aux besoins des habitants, des projets démarreront début 2025 et des études sont également en cours côté municipalité pour offrir des services toujours plus proches des attentes des Lampertheimois.

La promotion immobilière est souhaitée douce, acceptable, respectueuse et maîtrisée dans le but de permettre une intégration harmonieuse dans l'environnement avec un impact modéré pour les riverains.

Lampertheim est en mouvement, le passage à 3 500 habitants marque un tournant aux enjeux forts. Nous avons



à cœur de préparer demain en cohérence avec notre patrimoine en ayant un regard sur chaque dossier déposé, en informant et en sensibilisant aux règles d'urbanisme et en accompagnant chaque pétitionnaire dans ses démarches pour les faciliter. Les équipes du service Urbanisme sont aussi là pour répondre aux questions et aux problématiques. ◆

Stationnement

Nouveaux emplacements de stationnement et zone bleue

Nous avons pris l'engagement d'améliorer le stationnement pour tous les usagers de la route, en mettant l'accent sur l'accessibilité et la sécurité.

Dans cette optique, l'Eurométropole de Strasbourg a acquis le **parking du restaurant D'Steinmuehl**. Celui-ci a été mis à notre disposition et est désormais ouvert au public.

Des travaux d'aménagement sont prévus pour moderniser cet espace. Parmi les améliorations projetées, on



trouve entre autres l'installation de bornes de recharge électrique, la création de places réservées aux personnes à mobilité réduite et l'ajout d'arceaux pour le stationnement des vélos.

La sécurité étant une priorité, des études sont actuellement menées en collaboration avec les services spécialisés de l'Eurométropole pour optimiser l'entrée et la sortie du

parking. Ces mesures visent à garantir une utilisation sûre et pratique pour tous les usagers.

En outre, **cinq nouvelles places de stationnement en zone bleue** ont été créées derrière la mairie, place du Tilleul. Ces places visent à permettre une rotation régulière du stationnement durant la journée, facilitant ainsi l'accès pour un plus grand nombre d'usagers. ◆

Passage au 100 % LED

La commune de Lampertheim gère l'intégralité de son parc et réseau d'éclairage public. Il est actuellement composé de 18 armoires d'éclairage public réparties sur l'ensemble de la commune et de 610 luminaires montés sur 587 lampadaires implantés sur l'ensemble de son territoire, incluant la commune proprement dite, le Quartier Gare, mais également une partie de la Zone Commerciale Nord.

Avant 2014, l'ensemble du réseau d'éclairage public était équipé de sources Sodium Haute Pression (SHP). Cette technologie est apparue au début des années 1970 et a été généralisée dans l'utilisation pour l'éclairage public dans les années 1980. Elle se caractérise par une couleur lumière orange-rose mais est aujourd'hui qualifiée d'énergivore et la consommation énergétique pour l'éclairage public est conséquente.

Aujourd'hui la technologie LED répond de mieux en mieux à cette problématique et de plus en plus de communes optent pour cette source d'éclairage public.

Le terme LED est l'abréviation de *Light Emitting Diode*, en français, *diode électroluminescente* ou encore *lampe à diode électroluminescente*. Au départ, les lampes LED ont été utilisées comme voyants lumineux (témoin de veille par exemple) pour leur longue durée de vie et leur tension électrique adaptée à l'électronique. Aujourd'hui, grâce à leur durabilité et leur faible consommation énergétique, elles sont de plus en plus utilisées pour l'éclairage privé ou public.

Soucieux de rechercher des économies d'énergie, la commune a d'ailleurs procédé entre 2014 et 2020 au remplacement de 198 luminaires SHP par des sources ou des ensembles complets en LED moins énergivores dans plusieurs rues. Dans le cadre du réaménagement de la ZAC Nord située rue du Chemin de Fer et la réalisation du Lotissement du Kolbsenbach situé à l'entrée Ouest de la Commune, la collectivité a également opté pour la mise en place de luminaires type LED.

Depuis janvier 2023, la commune avait décidé de mettre en œuvre l'extinction totale de son éclairage public entre 00h20 et 05h00, grâce à l'installation d'horloges astronomiques dans l'ensemble de ses armoires d'éclairage public. À cette époque, le parc éclairage public de la commune était composé de 300 luminaires avec source SHP et 310 luminaires avec source LED.



AU 1^{ER} TRIMESTRE 2023, LA COMMUNE A LANCÉ UNE MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE (ATTRIBUÉE AU BUREAU D'ÉTUDES SFI) AVEC SEPT OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. Le remplacement des ouvrages vétustes, énergivores et peu efficaces :

- ▶ Ensemble des luminaires fonctionnant encore à base de sources SHP en LED tout en les mettant en conformité avec l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.
- ▶ Remplacement des armoires d'éclairage public vétuste.
- ▶ Réalisation de travaux de génie-civil de mise en conformité électrique.

2. La reprogrammation de l'alimentation des luminaires LED existants en optant pour la mise en place d'un abaissement, jusqu'à 75% de réduction en termes de consommation.

3. La réalisation d'économie d'énergie significative sur l'ensemble du Parc Eclairage Public et plus particulièrement pour les zones existantes en SHP.

4. Le respect et la protection de la biodiversité avec le choix d'une température de couleur compatible respectueuse de la biodiversité et de limiter le niveau d'éclairage pour les luminaires neufs afin de bénéficier de subvention au titre du Fonds Vert.

5. La sécurisation des déplacements sur le domaine public: le projet de rénovation permettra une mise en lumière uniforme et efficace sur l'ensemble de la commune en mettant en place des niveaux d'éclairage selon la hiérarchisation des voies communales : voie structurante, voie secondaire et voie de desserte. Cela permettra de garantir une cohabitation sécurisée pour l'ensemble des usagers et contribuera à la création d'une ambiance lumineuse homogène sur la voirie, les trottoirs et zones de stationnement.

6. L'amélioration du cadre de vie : de jour comme de nuit, l'éclairage public vit au rythme des rues et de son architecture avoisinante. La lumière est synonyme de qualité de vie et contribue au bien-être et à la sécurité des concitoyens. Dans ce sens, l'utilisation de luminaires et sources adaptés (notamment pour le respect de la biodiversité), la définition des justes niveaux d'éclairage ainsi que le renforcement de la sécurité contribuent ainsi au quotidien à l'amélioration du cadre de vie.

7. Le développement durable et recyclabilité des matériels :

La rénovation de l'éclairage public se doit de tenir compte des nouvelles recommandations et des évolutions technologiques des matériels tout en intégrant la notion plus large de développement durable en visant en particulier la maîtrise de l'énergie, de la recyclabilité des matériels et du bilan carbone dans son ensemble.



L'AUDIT RÉALISÉ PAR SFI A DÉMONTRÉ LA NÉCESSITÉ DE :

1. Remplacer

- ▶ certains mâts présentant des risques de stabilité ou vétustes : place du Général de Gaulle, face n°10 rue de la Souffel, n°6A et 15 de la rue de Pfulgriesheim, place du Dauphiné, rue de Pfulgriesheim près accès lotissement du Kolbsenbach,
- ▶ certains mâts afin d'homogénéiser le parc éclairage public : remplacement des mâts type autoroutier de la rue de Pfulgriesheim et du quartier rues de la Souffel et Kolbsenbach,
- ▶ l'armoire d'éclairage public vétuste située dans le Quartier Gare.

2. Rénover le génie-civil dans la rue de Mundolsheim entre la rue étroite et la fin de la commune suite à de nombreux dysfonctionnements constatés.

3. Mettre en place un éclairage public sur le parking communal situé à l'entrée de la rue de Pfulgriesheim.

Les travaux identifiés par le maître d'œuvre et validés par la collectivité ont fait l'objet d'un appel d'offres (remporté par le groupement d'entreprise PONTIGGIA / EIFFAGE Energie) et ont été inaugurés officiellement le 30 septembre 2024.

L'économie prévisionnelle de consommation d'énergie sur une année complète d'exploitation normale est estimée

- ▶ pour les luminaires SHP transformés en LED de l'ordre de **60%**,
- ▶ pour les luminaires LED reprogrammés de l'ordre de **10%**.

Ce qui correspond à une réduction globale sur l'ensemble du parc éclairage public actuel estimée de l'ordre de **40%** mais tout dépend de la durée réelle de fonctionnement de l'éclairage public selon la durée de la nuit.

À noter également que la commune a bénéficié de subventions au titre du Fonds Vert et CEE.

Depuis fin septembre 2024, la Commune est donc officiellement en 100 % LED pour son éclairage public : une première sur l'Eurométropole de Strasbourg ! ♦

Conseil des citoyens

Journée de la Citoyenneté et de la Fraternité



Samedi 25 mai 2024, le Conseil des Citoyens organisait sa première Journée de la Citoyenneté et de la Fraternité. Cette journée s'inscrivait dans le sillon national des Journées de la Citoyenneté et de la Fraternité.

En fin de journée, la Charte Municipale a été signée soulignant la volonté de la commune de Lampertheim de valoriser la convivialité et l'entraide entre habitants, renforcer les rapports entre générations et d'encourager l'engagement citoyen.

Différents ateliers ont été organisés tout au long de la journée comme des constructions de nichoirs avec les enfants et la rénovation de mobilier urbain.



Des stands d'informations sur les mobilités, Emmaus Connect sur la deuxième vie de certains équipements informatiques ou téléphone, de l'aide à la réparation de vélos... Cela aura été une belle réussite mais la fréquentation n'aura pas été à la hauteur de nos espérances.

EN 2025 LA JOURNÉE DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA FRATERNITÉ REVIENT !

La date du samedi 24 mai 2025 est à noter dans vos agendas. **Mais que ferons-nous durant cette journée ?** C'est bien à vous, habitants de Lampertheim, de nous faire part de vos idées.



Nous prévoyons aussi d'organiser une réunion publique avec Monsieur Fabien Jordan le 1^{er} février 2025 à 10h00 (lieu encore à définir) afin de présenter plus en détails cette journée. Monsieur Fabien Jordan est Président de Mulhouse Alsace Agglomération depuis le 9 janvier 2017. Il est Maire de Berrwiller et initiateur de la Journée Citoyenne.

En vous espérant nombreux pour cette belle aventure collective ! ♦

L'éducation à la citoyenneté en visitant la mairie !

Depuis 4 ans, l'éducation à la citoyenneté est une valeur portée par l'équipe municipale. Mme le Maire a accueilli lors d'un samedi après-midi ensoleillé d'avril un groupe de 15 enfants accompagnés par leurs parents.

D'abord initié avec des ateliers à destination des CM1 et CM2, le format a évolué vers une invitation du jeune public d'une moyenne d'âge de 6 ans à venir visiter la mairie et rencontrer des élus. Le programme de ce rendez-vous – qui a vocation à devenir régulier – est à la fois pédagogique, ludique et convivial : accueil officiel par madame le maire et son adjoint portant l'écharpe tricolore, visite des locaux ponctuée par la présentation des symboles de la République avant une présentation agrémentée d'une courte vidéo sur ce que c'est d'être citoyen (droits et devoirs), le fonctionnement d'un conseil municipal, de la République et de l'Europe. Un quizz permet ensuite de s'amuser entre parents et enfants. Conclusion par un goûter pour échanger. Merci aux parents dont la présence est primordiale pour poursuivre ensuite cette transmission avec leurs enfants. ♦



À la recherche de photos anciennes

Lors de la journée du patrimoine 2023 nous parlions d'un projet où nous pourrions raviver des anecdotes, histoires et souvenirs oubliés de notre commune. C'est aujourd'hui chose faite, puisque depuis ce printemps un rendez-vous, devenu maintenant mensuel, regroupe des historiens locaux qui ont plaisir à raconter, rechercher, étudier, de manière passionnante et vivante la vie passée de Lampertheim.

Ce sont les *Geschichtetich* renommés dernièrement *Dorfgeschicht* par notre groupe d'historiens passionnés. C'est également grâce à ce groupe de passionnés passionnés ainsi qu'à l'équipe d'animation municipale, que s'activent ces rendez-vous et que la journée du patrimoine du 14 septembre dernier a permis de faire découvrir, qu'à Lampertheim il y avait des moulins, une troupe de théâtre et même une emblématique fête hippique sur le *Rittplatz*.

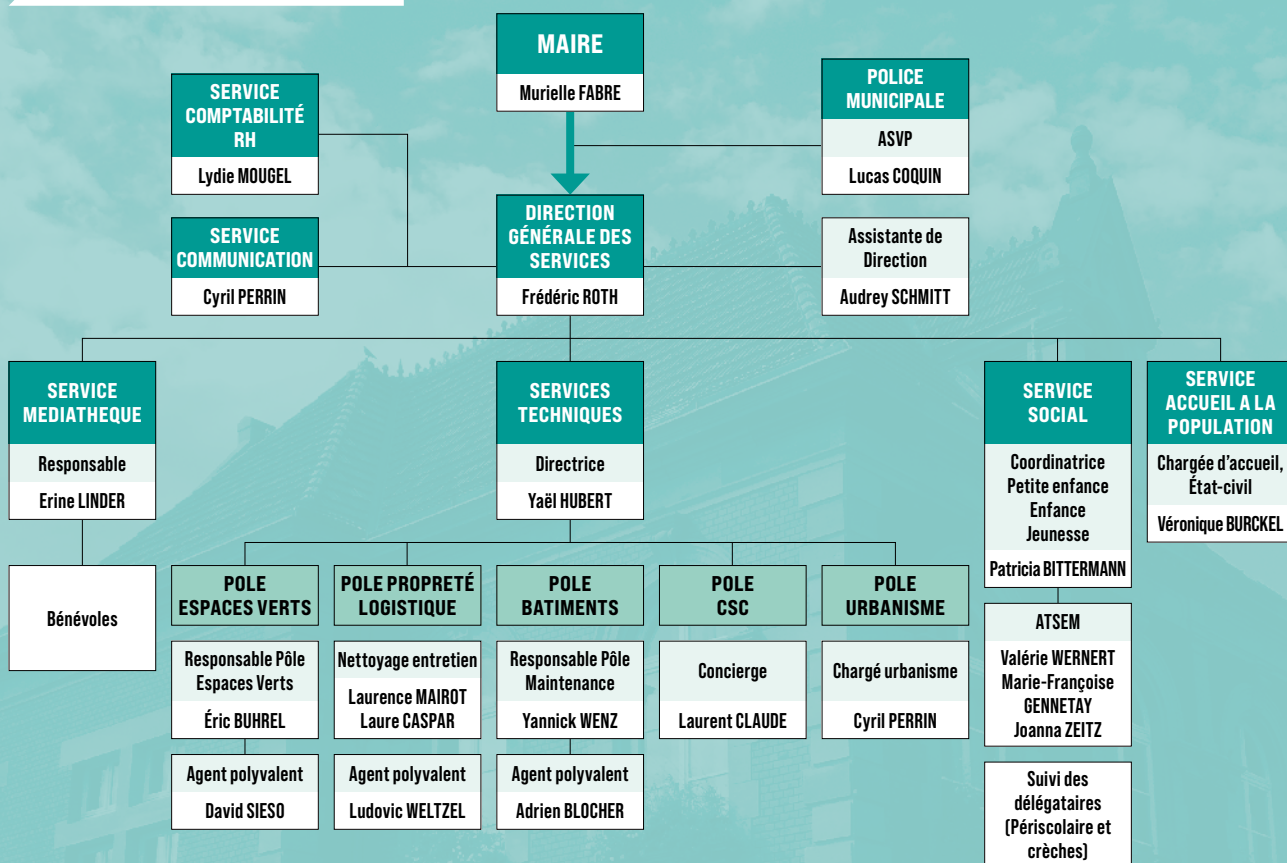


Le nombre de photos anciennes s'est bien étoffé. Nous n'allons pas rester là, les rendez-vous se poursuivent et des dates sont déjà planifiées pour 2025. ♦



Nous sommes toujours en quête de photos et d'histoires alors venez retrouver le groupe !

Organigramme de la Mairie



Arrivée de nouveaux agents communaux en 2024

Les équipes se renforcent, notamment aux services techniques

Adrien Blocher, Agent au Pôle Bâtiments, auprès de Yannick Wenz, responsable du Pôle. Il fait partie d'une équipe dont les tâches sont essentiellement d'entretenir les bâtiments communaux, et d'effectuer des dépannages. Il réalise des travaux divers tels que peindre, poser du carrelage, effectuer des travaux sanitaires entre autres.

Laurent Claude est le nouveau concierge du Complexe Sportif et Culturel, arrivé début février 2024. Vosgien d'origine, et homme d'expérience, il a repris un poste qu'il avait déjà exercé auparavant. Il s'agit pour lui d'assurer le bon entretien et la maintenance des bâtiments du Complexe Sportif et Culturel et de leurs abords, ainsi que les relations avec les usagers des locaux. Il gère le planning de location et de mise à disposition des locaux et assure l'entretien des terrains de foot (tonte, arrosage). Il peut être également amené à réaliser des petits travaux de maintenance sur les aires de jeux.

David Sieso, a rejoint le Pôle Espaces Verts le 1^{er} août 2024, avec Éric Buhrel, en remplacement de Guylène Schaeck qui a démissionné. Passionné de nature, il exerce au quotidien les missions d'entretien des espaces verts et du fleurissement de la commune, ainsi que la salubrité de l'espace public et la réalisation de travaux divers.

Lucas Coquin, Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), remplace Nicolas Jund. Il a débuté ses fonctions à Lampertheim le 19 août 2024. Il exécute, sous l'autorité de Mme le Maire, des missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique, de la protection des espaces naturels. De même, il recherche et constate les infractions aux lois et règlements relevant de sa compétence.

Une autre nouvelle recrue, **Audrey Schmitt**, est l'Assistante de Direction en Mairie, arrivée en mars 2024. Elle assure l'ensemble de la coordination des rendez-vous : en préparant des réunions, elle gère les agendas et organise les déplacements. Elle s'occupe d'actions de communication et de relations publiques. Elle réalise, met en forme et suit les documents administratifs et classe les dossiers dans le respect de la réglementation.

Et Christine Barthel a pris sa retraite après 42 ans de loyaux services, remplacée par **Lydie Mougel** fin juin 2024. Il s'agit de reprendre les missions exercées par sa prédécesseuse. En d'autres termes, elle assure la gestion et le suivi des finances. De plus, elle est Assistante en Ressources Humaines car elle traite les paies mensuelles, et gère les contrats de travail des agents et des vacataires notamment. Elle s'occupe également de mettre à jour la liste électorale tout au long de l'année. ♦

Avertissement aux lecteurs : les tribunes des groupes politiques du Conseil Municipal n'engagent que leurs auteurs.

**GROUPE MAJORITAIRE
« LAMPERTHEIM ENSEMBLE »**

Toujours pour Lampertheim !

Alors que le contexte économique demeure incertain et que des vents contraires soufflent sur nos collectivités, la bonne santé financière de notre commune est une nouvelle rassurante qu'il nous convient de garantir. Grâce à une gestion rigoureuse et responsable de nos ressources, nous avons su naviguer sur tous les défis avec détermination et clairvoyance.

Notre engagement à agir pour le bien-être de chacun d'entre vous et le bien-vivre ensemble reste notre objectif. Les tempêtes qui se dressent sur notre chemin, qu'elles soient économiques, sociales ou politiques, locales ou nationales ne doivent pas nous décourager. Au contraire, nous les voyons comme des occasions d'affirmer encore plus notre volonté d'agir pour l'intérêt général. Et donc d'agir uniquement pour Lampertheim.

Chaque membre de notre équipe est disponible, dévoué à la cause « Lampertheim » et prêt à vous écouter afin de répondre au mieux à vos attentes. Ensemble, nous formons une communauté solidaire.

Nous avançons avec une vision claire, en prenant des décisions, en responsabilité, pour assurer un avenir prospère et harmonieux à notre commune. Les choix que nous faisons aujourd'hui ne visent pas seulement à surmonter les difficultés ou les crises que nous devons gérer, mais également à bâtir les fondations d'une société locale plus juste, adaptée aux enjeux de demain, dans l'esprit du projet qui nous anime.

Restons unis face aux défis à venir et continuons à œuvrer ensemble pour Lampertheim. Votre confiance est notre plus grande force.

Vous souhaitant de très belles fêtes de fin d'année !

**Laurent ADAM, Stéphane AUGÉ, Fabienne BLUEM,
Nicolas BORNERT, Séverine BORNERT, Maud BOYER,
Céline DAUM, Murielle FABRE, David GAENG,
Éric GOBERT, Daphné HAESSIG-DENANS,
Delphine HECKMANN, Hervé JENNER, Yannick KOESTER,
Yvan KUNTZMANN, Chrystelle LABORDE,
Patrick MALTES, Olivier RODRIGUEZ,
Nathalie TROG.**

**GROUPE MINORITAIRE
« LAMPERTHEIM AUTHENTIQUE »**

Lampertheim au cœur du monde politique

Les législatives du mois de juin ont ébranlé les instances politiques de notre pays, mais pas Lampertheim. Déjà 4 années d'un mandat dirigé sans partage par la majorité issue sur le fil du scrutin COVID ; une équipe en forte supériorité numérique, qui a nommé l'arbitre et monopolisé le ballon.

Notre village a bien changé et son nom résonne au-delà des limites du ban communal à grand renfort de communication et d'événements en tous genres. Cinquante nuances de projets, abondamment inaugurés et commentés.

Mais qu'en est-il du quotidien de nos concitoyens, de leur bien-être, de leur sécurité ?

Quelques bonnes nouvelles : le retour d'un vrai messti après le vent de révolte de 2023, la perspective d'un commerce 21 rue principale (déjà subventionné par la commune), ou la finalisation de l'ambitieux projet full-LED de notre éclairage public.

Le grand ménage se poursuit. Après la Souris verte ou la Maison pour tous, c'est l'école de musiques Ravel qui se retrouve dans la tourmente.

L'effectif de nos agents s'est sensiblement renforcé dans nos bureaux, mais se constate moins dans nos rues ou nos espaces verts. Excepté pour la verbalisation. Mais la sécurité ne se limite pas au stationnement !

Les dépenses d'études, de prestations diverses, voire de procédures se poursuivent de même que les projets pris en charge par des « GT » informels qui se sont substitués aux commissions municipales officielles (place Niefern, maison médicale, rénovation « exemplaire » de la bâtisse Place du tilleul).

Alors rendez-vous en 2025 pour les dernières réalisations avant le marathon municipal 2026 !

En attendant,

**Joyeuses fêtes de fin d'année.
Met eich fer unser Dorf**

Grands anniversaires

- ▶ 90 ans Madame Liliane MICHEL née DIEBOLD née le 23 février 1934
- ▶ 95 ans Monsieur Jean-Pierre MEYER né le 11 mars 1929
- ▶ 90 ans Monsieur Paul MERCKEL né le 20 mars 1934 (décédé le 6 mai 2024)
- ▶ 95 ans Madame Marie KLEIN née IMBS le 29 mars 1929
- ▶ 90 ans Madame Yvette POINSIGNON née ZINGRAFF née le 1^{er} avril 1934
- ▶ 90 ans Monsieur René MICHEL né le 11 avril 1934
- ▶ 90 ans Madame Nicole HALBWACHS née KELLER le 2 juin 1934
- ▶ 90 ans Madame Berthe KARCHER née KNIPPER née le 1^{er} juillet 1934
- ▶ 90 ans Madame Georgette BARTH née BUHREL née le 19 juillet 1934
- ▶ 90 ans Madame Madeleine KUNZE née GENESTE née le 20 juillet 1934
- ▶ Noces de platine, 70 ans de mariage Monsieur et Madame Michel RITTER mariés le 30 juillet 1954
- ▶ 90 ans Monsieur Alex PETER né le 28 août 1934
- ▶ Noces de diamant, 60 ans de mariage Monsieur et Madame François HEITZ mariés le 16 octobre 1964



Les 90 ans de Madame Liliane MICHEL



Les 95 ans de Monsieur Jean-Pierre MEYER



Les 90 ans de Monsieur René MICHEL



Les 90 ans de Madame Georgette BARTH



Les 90 ans de Madame Madeleine KUNZE



Les noces de platine de Monsieur et Madame RITTER



Les 90 ans de Monsieur Alex PETER



Monsieur Jean-Pierre MEYER



Les 90 ans de Monsieur Paul MERCKEL



Berthe KARCHER



Les 90 ans de Madame Georgette BARTH



Les noces de diamant de Monsieur et Madame HEITZ

État-civil

NAISSANCES

- ▶ James Aaron Marius ALLIOD né le 17 décembre 2023
- ▶ Victor Pierre Sakthi LLORENS né le 30 décembre 2023
- ▶ Madar CABDULLAHI MAXAMUD né le 2 janvier 2024
- ▶ Jules Arnaud Patrick REINBOLD né le 7 février 2024
- ▶ Alma Estelle Barbara LABRUGERE née le 16 février 2024
- ▶ Arthur Eugène THOMANN né le 9 avril 2024
- ▶ Eliott BATELOT né le 9 mai 2024
- ▶ Hélène Sylvie Michèle MATZINGER née le 22 mai 2024
- ▶ Charline GASSMANN née le 8 novembre 2024
- ▶ Marceau Philippe Alain MARTINACHE né le 11 novembre 2024

BAPTÈME RÉPUBLICAIN

- ▶ Inès Assia WANDERS KHIREDINE né le 4 novembre 2016

DÉCÈS

- ▶ Anne Thérèse SIEBER née LE PICART décédée le 17 janvier 2024
- ▶ Mathieu Natalino Jean RICHARD décédé le 22 janvier 2024
- ▶ Raymond Alphonse MAYER décédé le 25 janvier 2024
- ▶ Geneviève Marie Mathilde IMBS née BRUCKER décédée le 23 février 2024
- ▶ Marie Antoinette Joséphine KIENTZ née SCHOENFELDER décédée le 3 mars 2024
- ▶ Gérard Lucien Antoine Joseph FISCHER décédé le 22 avril 2024
- ▶ Paul Michel MERCKEL décédé le 6 mai 2024
- ▶ Alfred Michel ROTH décédé le 2 juin 2024
- ▶ Carine PFISTER décédée le 7 juin 2024
- ▶ Georges Paul MAYER décédé le 5 juillet 2024
- ▶ Charlotte REICHL née ZIMMER décédée le 12 août 2024
- ▶ Marie Marguerite MENTZER née KUHN décédée le 17 août 2024
- ▶ Marie-Thérèse Madeleine KERN née REPERT décédée le 18 août 2024
- ▶ Jeannine KALMBACH née HILLER décédée le 30 octobre 2024
- ▶ Édouard SCHALLWIG décédé le 10 novembre 2024
- ▶ René Charles GEHRHARDT décédé le 11 novembre 2024
- ▶ Dominique Pierina MATTOZZA née DEL COTTO décédée le 14 novembre 2024
- ▶ Roland Marcel SCHOTT décédé le 21 novembre 2024

Mariages



Mariage VAROQUI - GULDENFELS



Mariage LECORDIER - MEYER



Mariage SILVESTRIN - ASAEL



Mariage BARDELOT - KREISEL



Mariage MOSSER - KREISEL



Mariage NUSSBAUMER- ALVA DÍAZ



Mariage ALLMENDINGER - BUDAK



Mariage DIETRICH - FILIPPI



Mariage GOFFIC - HENCHES



MPF



Mariage JENNER - BEN TAHAR



Mariage ABERGEL - HERKOMMER

MARIAGES

- ▶ Grégoire Victor Philippe VAROQUI et Maïté Dominique GULDENFELS mariés le 6 avril 2024
- ▶ Laurent-Pierre Julian Roddy LECORDIER et Florine Suzanne Monique MEYER mariés le 13 avril 2024
- ▶ Philippe GOFFIC et Annick HENCHES mariés le 29 juin 2024
- ▶ Juan-Maria SILVESTRIN et Pauline ASael mariés le 20 juillet 2024
- ▶ Stéphane Gaël BARDELOT et Deborah Caroline KREISEL mariés le 2 août 2024
- ▶ Hugo Charles Maxime JENNER et Yosr BEN TAHAR mariés le 10 août 2024
- ▶ Jérémy MOSSER et Alison KREMPF mariés le 24 août 2024
- ▶ Franck Antoine NUSSBAUMER et Maria Claudia ALVA DÍAZ mariés le 21 septembre 2024
- ▶ Romain Jules ALLMENDINGER et Yagmur BUDAK mariés le 21 septembre 2024
- ▶ Gilles-Alain NIZARD et Jasmine Malathi Elisabeth GEIGER mariés le 26 octobre 2024
- ▶ Mathieu Hugues DIETRICH et Anne Stéphanie FILIPPI mariés le 2 novembre 2024
- ▶ Anthony Fabien ABERGEL et Rachel HERKOMMER mariés le 22 novembre 2024

BAPTÈME RÉPUBLICAIN

- ▶ Inès Assia WANDERS KHIREDINE né le 4 novembre 2016



Baptême républicain d'Inès Assia WANDERS KHIREDINE

Numéros utiles

Mairie

☎ 03 88 20 12 69

Bibliothèque Mille et Une Pages

☎ 03 88 81 86 10

Multi-accueil Mille et une Découvertes

☎ 03 88 19 01 91

Périscolaire OPAL 67

☎ 03 88 19 01 90

Gendarmerie ☎ 17

☎ 03 88 19 07 67
20, rue du Haldembourg
67450 Mundolsheim

ASVP mairie de Lampertheim

☎ 07 57 68 53 70

Numéro d'urgence européen ☎ 112

SAMU ☎ 15

Pompier ☎ 18

Police ☎ 17

SOS médecins

☎ 03 88 75 75 75

Eurométropole de Strasbourg

☎ 03 68 98 50 00

Eurométropole de Strasbourg collecte des objets encombrants

☎ 03 68 98 51 89

Collectivité Européenne d'Alsace

☎ 03 69 49 39 29

Électricité de Strasbourg

& Gaz de Strasbourg

☎ 03 88 20 60 50

SDEA

☎ 03 88 19 29 19

PHARMACIE

Pharmacie de Lampertheim

18, rue Principale
☎ 03 88 20 41 60

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr Anne-Sophie CHEVRIAUX

11, rue Principale
☎ 03 88 20 12 80

Dr Pascal HERBIN

Dr Catherine PAQUET
5, rue des Lobélies
☎ 03 88 20 22 11

Dr André SCHRAPP

19, rue de l'Église
☎ 03 88 20 31 31

DENTISTES

Dr Emmanuelle BARLIER

19, rue de l'Église
☎ 03 88 20 96 48

Dr Baptiste LAFFITTE

28, rue de Berstett
☎ 03 88 19 09 91

Dr Myly NGUYEN

Dr Samantha ROSSELLE
Dr Martine SAETTEL
12, rue de Pfulgriesheim
☎ 03 88 19 09 91

HOMÉOPATHE - ACUPUNCTEUR

Dr Christian DEININGER

1, rue Louis Pasteur
☎ 03 88 52 27 53

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. Benjamin ADE

Mme Chloé LIENHARD

M. Félix REBIERE

29, rue de Pfulgriesheim
☎ 09 82 36 28 45
☎ 07 82 82 29 96

Mme Lucie BILLMANN

M. Paul COUCHAUX

Mme Mathilde DEPOIRE

Mme Léa HANUISE

14 rue des Mercuriales

☎ 03 88 95 56 49

Mme Émilie BUR

Mme Élodie CLEMENTE

Mme Marion KIEFFER

1, rue de l'Église

☎ 09 53 34 21 90

Mme Pauline GILLIG

Mme Émilie PINAS

Mme Marie SIEGRIST

Mme Doriane VELTEN

6, rue des Alisiers

☎ 03 69 14 40 22

Mme Françoise PFISTER

M. Dominique SCHNEIDER

2, rue du Dauphiné

☎ 03 88 20 52 72

OSTÉOPATHE

Mme Émilie BUR

1, rue de l'Église

☎ 09 53 34 21 90

M. Thomas GABRY

11 rue Principale

☎ 06 02 46 66 43

INFIRMIÈRES

Mme Mireille BUSSER-REDOULES

M. Xavier FIN

Mme Annie WERNERT

6, rue Principale

☎ 03 88 33 99 00

M. Damien CROUZEIX

Mme Élodie OSWALD

Mme Delphine VOINSON

Mme Céline WURSTHEISER

5 rue des Lobélies

☎ 07 85 11 46 46

ORTHOPHONISTE

Mme Laetitia SCHIDLER

Orthophoniste

1, rue de l'Église

☎ 03 88 87 45 75

HYPNOTHERAPEUTE

Mme Coralie DIATKINE

1 rue de l'Église

☎ 09 50 42 14 10

Courriels de la Mairie

VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER SUR L'ADRESSE

mairie@lampertheim.fr

Pour une demande plus spécifique, les courriels du personnel administratif :

M. Frédéric ROTH, Directeur Général des Services

f.roth@lampertheim.fr

Mme Yaël HUBERT, Directrice du Service Technique

y.hubert@lampertheim.fr

M. Cyril PERRIN, Urbanisme – Informatique – Communication

c.perrin@lampertheim.fr

Mme Lydie MOUGEL, Ressources Humaines – Comptabilité – Élections

l.mougel@lampertheim.fr

Mme Patricia BITTERMANN, Coordination petite enfance/enfance/

jeunesse/éducation,

p.bittermann@lampertheim.fr

M. Lucas COQUIN, ASVP

l.coquin@lampertheim.fr

Mme Véronique BURCKEL, Accueil du public – État-civil – CNI / passeports

v.burckel@lampertheim.fr

VOUS POUVEZ AUSSI CONTACTER VOS ÉLUS

Mme Murielle FABRE, Maire de Lampertheim

m.fabre@lampertheim.fr

M. David GAENG, Adjoint délégué à l'environnement et au cadre de vie, aux questions économiques, à l'éducation et à la jeunesse

d.gaeng@lampertheim.fr

Mme Séverine BORNERT, Adjointe déléguée à l'urbanisme, l'aménagement urbain paysager durable et la protection du patrimoine

s.bornert@lampertheim.fr

M. Stéphane AUGÉ, Adjoint délégué aux déplacements et à la voirie

s.auge@lampertheim.fr

Mme Fabienne BLUEM, Adjointe déléguée au sport, à la culture et à la vie associative

f.bluem@lampertheim.fr

M. Laurent ADAM, Adjoint délégué aux travaux, à la sécurité, aux anciens combattants et aux cérémonies commémoratives

l.adam@lampertheim.fr

Mme Céline DAUM, Adjointe déléguée aux questions sociales, à la

solidarité, à la santé et aux services à la population

c.daum@lampertheim.fr

M. Éric GOBERT, Conseiller délégué aux questions du numérique

e.gobert@lampertheim.fr

Mme Chrystelle LABORDE, Conseillère déléguée en charge de la

démocratie participative locale et de l'animation de la vie citoyenne

c.laborde@lampertheim.fr

M. Nicolas BORNERT, Conseiller délégué en charge des questions de la

langue et de la culture régionale, du bilinguisme et du tourisme

mairie@lampertheim.fr

